



RIE FRANÇAISE

DROME

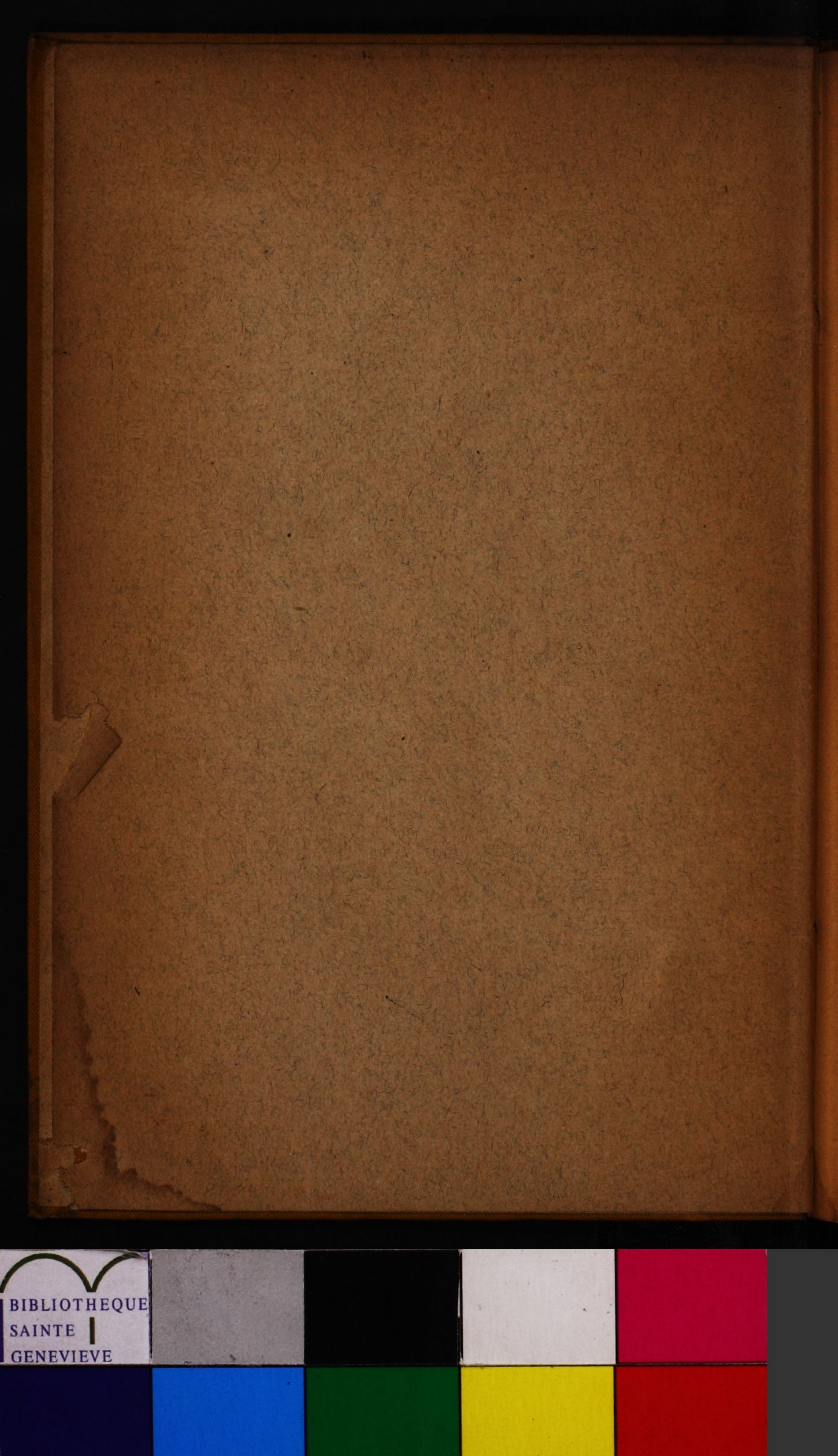
PAR

LOUIS MAINARD

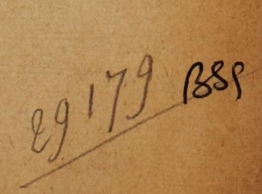
PARIS

CUREL, COUGIS & Cie


BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE
D
910 010250198


BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

DROME



Galerie Française

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

LOUIS MAINARD

Ancien chef-adjoint du cabinet de M. le Ministre de l'Instruction publique, Lauréat de l'Académie française.

AVEC LA COLLABORATION DE :

Recteurs, Inspecteurs généraux de l'Université, Inspecteurs d'académie, Inspecteurs primaires, Doyens de Facultés des lettres, Professeurs agrégés des lycées et collèges, Publicistes, etc., etc.

Mettre dans les mains de nos écoliers français un livre de lecture qui fasse revivre à leurs yeux et grave dans leur esprit, le passé historique de la terre natale avec son cortège d'illustrations et de célébrités, tel est le but de la « Galerie Française ».

Divisée en quatre-vingt-six volumes — un par département — cette Galerie est, au premier chef, une œuvre de patriotisme et constitue un précieux instrument d'éducation civique : elle élargit heureusement, dans le sens local, jusqu'à ce jour un peu négligé, le champ des connaissances historiques de l'écolier; elle impose à l'esprit de ce dernier le souvenir des gloires ou des mérites d'hommes qui sont nés du même sol que lui et ont immortalisé ce berceau commun, et, réchauffant par là son culte pour la terre de la Patrie, elle exploite noblement, pour la plus pure édification de la Jeunesse, le grand héritage de nos pères, si riche en glorieux exemples, si prodigue de fières leçons.

La rédaction des quatre-vingt-six livres qui composent la « Galerie Française » a été demandée aux plumes les plus autorisées; il suffira de citer quelques noms : MM. Régis-Artaud, inspecteur d'académie, chef du Cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur, président du Conseil; Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers; Causeret, inspecteur d'académie, docteur ès-lettres; Chanal, inspecteur d'académie; Delaage, professeur à la Faculté de Montpellier; Adrien Dupuy, professeur agrégé au lycée Lakanal ; A. Durand, secrétaire de l'Académie de Paris; Duplan, inspecteur général de l'Université; E. des Essarts, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand; Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères; Guillon, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres; Martel, inspecteur général de l'Université; Métivier, inspecteur général honoraire; Fleury-Ravarin, Conseiller d'Etat; Riquet, professeur à l'Ecole alsacienne; A. Theuriet, lauréat de l'Académie française; Sevin-Desplaces, conservateur à la Bibliothèque Nationale; Tranchau, ancien proviseur du lycée d'Orléans; etc., etc.

Chacun des livres de la « Galerie Française » forme un in-18 jésus, tiré sur beau papier, illustré de portraits gravés sur bois et cartonné avec titre spécial.

Prix du volume : 1 fr. 20.

GALERIE FRANÇAISE

DROME

PAR

LOUIS MAINARD

PROFESSEUR AU COLLÈGE CHAPTAL
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



PARIS
CUREL, GOUGIS & Cie
ÉDITEURS
3 et 5, place de Valois

DROME

Le département de la Drôme porte le nom de la rivière qui le traverse de l'est à l'ouest. Sa superficie est de 661.615 hectares divisés en 4 arrondissements, 29 cantons et 379 communes. Sa population est de 306,419 habitants. Il fait partie de la 11e conservation forestière.

Industrie et commerce. Riches produits agricoles, vins, soie, volailles, fruits, miel, fromages, huile de noix et d'olive, nougats reputés et confiserie de Montélimar, fruits confits; filature et tissage de la soie, fabrication des grosses étoffes de laine ; filatures de coton, bonneterie, ganterie de Valence ; tanneries, teintureries, exportation de bois de construction et de chauffage. Mais la grande richesse du pays consiste dans l'élève des vers à soie, dont le produit est considérable, ainsi que dans l'éducation des abeilles, dont le miel est estimé.

Justice, cultes et armée. Le département de la Drôme est compris dans le 14e corps d'armée ; ses tribunaux sont du ressort de la Cour d'appel de Grenoble. Evêché à Valence, suffragant de l'Archevêque d'Avignon. Le culte protestant compte plusieurs consistoires.

Instruction publique. Académie de Grenoble. Enseignement secondaire : Collèges de Valence, de Montélimar, de Nyons, de Romans, cours secondaires de jeunes filles à Valence. Enseignement primaire : Ecoles normales d'instituteurs et d'institutrices, à Valence ; écoles primaires supérieures de garçons à Bourg-du-Péage, à Crest, à Dié, à Dieulefit, à Loriol, Montélimar, Romans et Valence; pour les filles, à Dié, Montélimar, Nyons, Romans et Valence. Cours complémentaires de garçons et de filles. Il y a 743 écoles primaires publiques (251 de garçons, 247 de filles, 245 mixtes), et 26 écoles maternelles), recevant 29,305 enfants de 6 à 13 ans. Il y a 217 caisses d'épargne scolaires et 293 caisses des écoles. D'après le degré d'instruction des conscrits de la classe de 1891, le département occupe le 48e rang (le nombre des conscrits sachant au moins lire est de 93,1 sur 100).

I. — LE PAYS ET LES GENS

Le département de la Drôme appartient à l'ancienne province du Dauphiné : il est situé dans la portion Sud-Est de la France, et tire son nom de la principale rivière qui le traverse de l'Est à l'Ouest. Il est généralement montueux, surtout à l'Est. Son système orographique peut être considéré comme dérivant des Alpes du Dauphiné ; il forme quatre groupes principaux : le premier au Nord de l'Isère, le second entre l'Isère et la Drôme, le troisième entre la Drôme et l'Aygues, le quatrième au Sud de l'Aygues.

Le groupe au Nord de l'Isère est formé de grandes collines. Le groupe entre l'Isère et la Drôme est fort confusément enchevêtré ; il se partage en plusieurs chaînons. L'un sépare le département de la Drôme de celui de l'Isère et domine la rive droite de la Vernaison. Un autre, se dirigeant à l'Ouest, commande la vallée de la Drôme ; il a pour point culminant le mont Ambel et s'épanouit au delà en plusieurs ramifications qui marquent les bassins de l'Isère et de la Drôme. Le groupe entre la Drôme et l'Aygues se détache des Alpes du Dauphiné vers les sources de la Drôme. Le groupe au Sud de l'Aygues est formé de chaînons parallèles, orientés de l'Est à l'Ouest.

A l'Ouest du département s'étend, du Nord au Sud, la grande vallée du Rhône, qui se distingue par sa fécondité. Ici les montagnes sont remplacées par des

coteaux tapissés de vignobles, par des plaines coupées de ruisseaux, couvertes d'abondantes moissons, et dans lesquelles les plantations de mûriers ont permis à la sériciculture de prendre un développement prodigieux. C'est dans cette partie de la Drôme que mûrissent, sous un soleil éblouissant, les vins renommés de Donzère et de l'Ermitage. Il n'y a qu'une ombre à ce riant tableau : les crues soudaines des cours d'eau et surtout du Rhône. Les inondations sont le fléau du pays.

Les habitants de cette région pittoresque et fertile se recommandent par d'estimables qualités. Si l'on en croit un géographe connu, « ils ont le caractère gai et vif; ils sont actifs, travailleurs, mais irascibles; ils ont conservé leurs mœurs beaucoup des Celtes leurs ancêtres; leur hospitalité est franche et généreuse dès qu'ils ont pu surmonter une défiance naturelle envers les étrangers. Peut-être sont-ils un peu processifs et apportent-ils dans le maintien de leur droit une opiniâtreté excessive; mais ils forment une brave et vaillante race, apte à comprendre les beautés de la science et des arts. » Le portrait est assez ressemblant, mais il n'est pas complet. Nous ajouterons que les habitants de la Drôme ont, presque à l'égal des Provençaux leurs voisins, la faculté de s'exprimer avec abondance et clarté et de souligner leur parole par le geste. Toutefois ce don naturel de l'éloquence, qui est d'ordinaire signe de mobilité, n'enlève rien à la solidité de leurs convictions. Depuis cent ans ils comptent parmi les meilleurs champions de la patrie et de la liberté. Ils ont fourni à la République ses premiers volontaires, aux armées de l'Empire un contingent sans cesse renouvelé de braves.

Avec leurs frères du département actuel de l'Isère, ils ont été les premiers à exiger de la royauté des garanties et des réformes, sonnant ainsi le glas du régime monarchique. Depuis, ils n'ont pas perdu une occasion d'affirmer leurs idées généreuses en matière politique. La république et la démocratie les comptent parmi leurs partisans les plus dévoués.

Nous nous proposons de raconter la vie de ceux des enfants de la Drôme qui se sont distingués par leurs services militaires, leurs écrits, leur science, leur participation au gouvernement de l'Etat et leur éloquence.

II. — AGRICULTEURS

Rigaud de l'Isle (1761-1826).

Louis-Michel Rigaud de l'Isle fut un célèbre agronome. Il naquit à Crest le 4 septembre 1761.

Les hommes qui se sont occupés d'agriculture ont, en général, des notices bien courtes dans les traités de biographie. Que peut-on dire sur leur compte en effet ? Ils cultivèrent le sol, menèrent une vie paisible, firent quelque bien autour d'eux, et furent ensevelis sans éclat. Et cependant l'homme des champs rend autant de services à sa patrie que l'homme d'Etat ou l'homme de guerre. Il mérite tous nos hommages et c'est pour cela que le nom de ces humbles mais dévoués serviteurs de l'humanité

passe dans ces modestes notices avant la biographie des grands capitaines.

Rigaud de l'Isle fut cependant soldat et commença par défendre ce sol à la culture duquel il se voua plus tard.

Il avait trente ans, quand en 1792 la première coalition se forma contre la France. Aussitôt, sans hésiter, il s'engage dans un bataillon de volontaires de la Drôme et court avec eux à la frontière. Il sert d'abord comme simple soldat, puis comme officier de génie.

En 1796 il peut rentrer dans ses foyers et il se consacre alors tout entier à l'exploitation d'un domaine qu'il tenait de ses pères, la terre de l'Isle.

Quel bien peut faire, parmi ses voisins, un homme intelligent qui applique à la culture du sol les procédés scientifiques, recherche les meilleures méthodes, simplifie ou perfectionne les outils, étudie les fumures, enfin combat de toutes ses forces la routine et fait de l'agriculture une vraie science, la plus attrayante des sciences ! Intelligemment cultivée, la terre décuplerait ses dons, et c'est dans l'agriculture, n'en doutez pas, plus que dans les conditions serviles de nos grandes cités que se trouvent le bonheur des individus et la prospérité des nations.

Rigaud de l'Isle le comprit et fit de la culture raisonnée et scientifique.

Il existe dans le centre de l'Italie, près de la Méditerranée, une région basse marécageuse, où des eaux abondantes croupissent, région malsaine, mais fertile, foyer de fièvre pendant quatre mois de l'année. Ce sont les Marais Pontins. Il suffirait de dessécher cette plaine, de donner un écoulement aux eaux qui

y séjournent, pour qu'elle redevînt salubre, habitable, fertile et prospère. Auguste, Théodoric, plusieurs papes le tentèrent.

Pie VI de 1778 à 1794, y exécuta des travaux, remarquables. Il conquit 18.000 hectares à la culture et il n'en restait plus au commencement du siècle que 2.000 encore submergés. En 1810 l'Empereur Napoléon envoya un certain nombre de savants étudier sur place la question du dessèchement de ces marais. Parmi eux Rigaud était tout désigné pour sa compétence. Il étudia la question et adressa sur ce sujet au ministre de l'Intérieur un rapport fort détaillé, fort étudié qui eut l'honneur d'être discuté au conseil privé.

Cette même année, Rigaud de l'Isle, comme récompense de ses services, fut nommé membre du Corps législatif, devenu, en 1814, Chambre des Députés. Il y siégea jusqu'en 1815.

Rigaud de l'Isle était membre correspondant de l'Institut. Il a laissé plusieurs ouvrages qui peuvent être encore consultés avec fruit : des *Mémoires sur les causes de l'insalubrité de l'air*, publiés dans la *Bibliothèque universelle* en 1816 et 1817 ; des *Mémoires sur les engrais* parus dans le recueil de la Société royale d'agriculture de la Drôme ; enfin citons encore de lui un *Manuel sur l'éducation du ver à soie*, dont la culture, on le sait, fait une des principales richesses de nos pays.

III. — HOMMES DE GUERRE

Montbrun (1530-1575).

Charles DUPUY MONTBRUN, né au château de Montbrun (Drôme), appartenait à l'une des plus anciennes familles du Dauphiné : il fit ses premières armes en Italie sous les yeux de son père et se distingua dans les guerres de Flandre et de Lorraine. Ayant appris à son retour dans ses terres qu'une de ses sœurs s'était convertie à la réforme, il alla la trouver à Genève pour la ramener au catholicisme. Mais il fut lui-même gagné par l'éloquence de Théodore de Bèze et embrassa le protestantisme. Il fit construire dans son château une église que dirigea un pasteur et résolut de convertir ses vassaux par la force. En 1560, le Parlement de Grenoble, ému par les agissements de cet apôtre peu pacifique, le somma de comparaître devant lui pour rendre compte de sa conduite. Sur son refus, il donna au prévôt des maréchaux ordre de l'arrêter. Montbrun fit ce prévôt prisonnier, l'enferma dans la prison de son château et pénétra dans le Comtat où il s'empara de Maloucène qu'il livra au pillage.

A partir de ce moment commence pour Montbrun une vie d'aventures, de brigandages, d'atrocités, qui éclaire d'un triste jour cette époque de guerres religieuses, les plus terribles de toutes les guerres civiles.

N'oublions pas que nous sommes en 1560. Charles IX vient de monter sur le trône. Autour de

cet enfant de dix ans les partis s'agitent se parant du nom de la religion pour dominer la France ; les catholiques qui ne veulent pas entendre parler de la liberté religieuse des protestants; les protestants, qui comme leur nom l'indique, veulent adorer Dieu à leur façon.

Ces deux partis se balançaient alors assez exactement dans le Midi. Aussi la lutte y fut-elle bien plus acharnée que dans le Nord.

Avec ses grandes villes municipales, ses états provinciaux de Provence, du Languedoc, du Dauphiné, le Midi avait déjà, ce n'est pas trop dire, l'esprit d'indépendance, l'esprit républicain. Nous avions été, depuis la guerre des Albigeois, les vaincus du Nord, nous avions subi sa conquête et, rongeant notre frein, nous portions toujours, au fond du cœur, le souvenir de nos anciennes libertés, nous avions nos mœurs, notre langue, même notre législation particulières.

Pour les Rois qui nous voyaient de mauvais œil, ils nous connaissaient peu et ne nous visitaient que rarement, nous étions une autre France, taillable encore plus que l'autre et corvéable à merci. Aussi le Midi avait-il embrassé la réforme avec une sorte d'enthousiasme; il l'avait adoptée comme un symbole de liberté, comme une marque d'indépendance. Au XVIe siècle la moitié du Midi était protestante, et le calvinisme, très répandu, n'avait pas de plus fougueux, de plus farouches, parfois même, il faut le dire, de plus sanguinaires sectateurs que les montagnards des Cévennes et du Dauphiné.

« Les ministres, dit Montluc, prêchaient publiquement que les rois ne pouvaient avoir aucune puissance que celle qui plaisait au peuple ; d'autres

prêchaient que la noblesse n'était rien plus qu'eux. »

Vous retrouvez là, dans la bouche de ces prédicateurs, les théories qui ne sont devenues une réalité qu'en 1789. Grâce aux persécutions religieuses, la France a été retardée de plus de deux siècles. Et dans ce long intervalle, que de luttes, que d'injustices, que de sang versé, que de crimes! Et tant d'horreurs abritées sous le couvert de la religion, parfois même commandées par elle !

Dans le Quercy, dans le Languedoc, dans la Guyenne, c'était Montluc qui, à la tête des catholiques, mettait tout à feu et à sang, L'histoire raconte qu'il marchait toujours accompagné de deux bourreaux chargés de pendre et de décapiter tout ce qu'il rencontrait de protestants. Il se faisait gloire de sa cruauté, il les a lui-même racontées afin d'apprendre à ses enfants à être tels que lui et à se baigner dans le sang.

Pour nous, c'est tout le contraire ; si nous nous attardons au récit de ces atrocités, c'est pour vous en inspirer une sainte horreur.

Montluc avait des émules dans le Dauphiné et la Provence : le baron des Adrets et Montbrun, chefs des protestants, exerçaient leur cruauté envers les catholiques. « Il serait impossible, dit Pasquier, un auteur du temps, de vous dire quelles cruautés barbaresques sont commises de part et d'autre. Où le huguenot est le maître, il ruine toutes les images, démolit les sépulcres et tombeaux, même celui des rois, enlève tous les biens sacrés et voués aux églises. En contre-échange de cela, le catholique tue, meurtrit, noye tous ceux qu'il connaît de cette secte et en regorgent les rivières. »

Ne vous étonnez donc pas que Montbrun ait envahi les États du Pape, malgré les instances du cardinal de Tournon, dont pourtant il avait épousé la nièce. Assiégé à son tour, il se décide à traiter. Mais le traité est violé, et Montbrun, pour se venger, à la tête de quelques centaines d'hommes, se met à ravager tous les châteaux de son voisinage. On le poursuit, et le terrible capitaine est obligé de se réfugier en pays étranger avec sa femme et un jeune avocat de Grenoble qui était un de ses plus fidèles amis. Mais cet ami lui tend un piège, et tout à coup Montbrun se voit assailli par des sicaires dans l'auberge où il avait cherché asile.

Déguisé en paysan, il parvient à s'échapper et se réfugie à Mérindol où sa femme trouva le moyen de venir le rejoindre non sans avoir été dépouillée de tout ce qu'elle possédait. De là, toujours à travers les plus grands périls, les deux époux gagnent Genève, pendant que, pour se venger d'eux, leurs ennemis rasent leur château.

Montbrun se trouvait à Berne quand la première guerre civile éclata. Quelle plus belle occasion d'assouvir sa soif de vengeance et de faire du mal à ses ennemis ! Il se met sous les ordres du chef des Adrets qui l'envoie au secours des protestants de Châlons. A la tête de cinq cents arquebusiers il entre dans la ville, saccage les églises, pille les couvents; puis, apprenant que Tavannes marche contre lui à la tête des milices de Bourgogne, il évacue la ville, abandonnant à la fureur des ennemis ses coreligionnaires qui ne veulent pas le suivre.

Il rentra alors en Dauphiné et porta la guerre dans le Comtat, théâtre de ses premiers exploits. La gar-

nison de Mornas était composée des plus féroces saccageurs d'Orange. Il l'attaque, l'emporte d'assaut et livre ces brigands à la vengeance des Orangeois. Ceux-ci les massacrent sans pitié. Ils s'animaient au carnage aux cris de : Pague Ourenge! Pague Ourenge!

Les cadavres, attachés à des perches, furent jetés dans le Rhône avec cet écriteau : « Péagers d'Avignon, laissez passer ces bourreaux, ils ont payé le tribut à Mornas. » Montbrun retourna ensuite à Bouline dont il avait fait son quartier général.

La paix d'Amboise vint mettre un terme à ces atrocités.

Dans la seconde guerre civile Montbrun contribua puissamment à repousser les attaques de Joyeuse contre Montpellier. Pendant la troisième, il combattit vaillamment à Jarnac. à la Roche-Abeille et à Moncontour.

Il se trouvait en Dauphiné quand il apprit le massacre de la Saint-Barthélemy. Cette nouvelle l'exaspéra. N'écoutant ni les exhortations de ses amis, ni les avances de ses ennemis, Montbrun, sourd à toutes les raisons, passe l'hiver à courir de château en château, accompagné de quelques ministres, pour raminer le courage de ses coreligionnaires. Dès le 6 avril 1573, il lève l'étendard de la révolte. A la tête d'une petite troupe d'environ 200 hommes il s'empare d'Orpierre et de Serres, prend l'abbaye de Vif, escalade Saherne en plein jour, enlève successivement Condorcet, Noyons, Vinsobres, Ménerbe.

La paix est signée : Montbrun refuse de l'accepter et il se remet en campagne de plus belle, faisant

trembler la province, portant la terreur jusqu'aux portes de Valence et de Crest. Rivron, Loriol, Allex, Grane, Boissac tombent en son pouvoir. Il pille le riche couvent de Virieu, mais il échoue devant Montélimar dont il tente en vain l'escalade.

L'armée catholique, où se trouvait Henri III en personne, vient mettre le siège devant Livron où commandait le gendre de Montbrun, Roisse, qui y fut tué. Malgré la perte de son chef, le manque de munitions, l'héroïque petite ville repoussa tous les assauts, et l'armée royale, lasse de la résistance, fut obligée de se retirer. Montbrun put prendre ses quartiers d'hiver.

Dès que le printemps revint, l'infatigable capitaine reprit les armes. Il emporte d'assaut Le Saix, Bays-sur-Bays, la Motte-Chalençon, Saint-André de Rozans, puis il va mettre le siège devant Châtillon. Gordes, un des chefs de l'armée catholique, le force à le lever. Mais il prend sa revanche quelques jours après. Apprenant que cet officier retourne à Die, il se poste au pont d'Oreille avec quelques hommes résolus et lui tué 300 soldats.

Le chef catholique, furieux, ne pouvant supporter cette défaite, rassemble des troupes de tous côtés, et, au mois de juillet, il marche contre les huguenots à la tête de 30 compagnies de gens d'armes et de 9.000 fantassins. Montbrun n'avait à lui opposer que 500 cavaliers et 800 arquebusiers. Il aurait pu refuser le combat et prendre position, comme le lui conseillait un de ses lieutenants, dans les défilés de Quint et de Saillans. Là il était inexpugnable.

Mais Montbrun n'écouta que son courage. La fortune avait si souvent couronné son audace! Il franchit

donc la Gervane près de Mirabel et s'avança à la rencontre de l'ennemi. D'abord la victoire parut pencher en sa faveur. Les soldats commençaient à dépouiller les morts, quand Gordes, profitant de ce moment de désordre, lança contre eux sa réserve.

La déroute des protestants fut complète. Malgré des prodiges de valeur, Montbrun fut forcé de fuir. En franchissant un fossé, son cheval, épuisé de fatigue, s'abattit sous lui et lui cassa la cuisse. Il fut fait prisonnier et envoyé à Grenoble le 29 juillet.

En apprenant cette capture, on raconte qu'Henri III manifesta une grande joie. Il se souvenait, qu'à son retour de Pologne, Montbrun avait pillé ses bagages. Il lui avait écrit en termes hautains, pour lui ordonner de déposer les armes et le capitaine indocile lui avait répondu en termes non moins fiers : « Comment ! le roy m'écrit comme roy et comme si je le devais reconnaître ! Je veux qu'il sache que cela serait bon en temps de paix, et qu'alors je le reconnaîtrais pour tel, mais en temps de guerre, qu'on a le bras armé et le dos sur la selle, tout le monde est compagnon. »

Ces fières paroles avaient profondément irrité le roi. Aussi en apprenant que Montbrun était prisonnier, il s'écria : « Je savais bien qu'il s'en repentirait ; il en mourra, et il verra à cette heure s'il est mon compagnon. »

Condé, le duc de Guise même voulaient, ce qui était juste, qu'on traitât Montbrun comme prisonnier de guerre. C'est en vain qu'ils intercédèrent ; ils ne purent rien obtenir. « Soudain, raconte Brantôme, le roi manda à la cour de Grenoble de lui faire son procès et trancher la tête. » Les juges ne refusèrent

pas au monarque une tête qu'il leur faisait l'honneur de demander.

On pansa donc avec le plus grand soin les blessures de Montbrun.

Il n'aurait pas fallu que la mort vînt soustraire la victime à la vengeance du roi. On pressa le jugement et on se hâta de prononcer la sentence. Puis, comme la fracture de la cuisse empêchait le prisonnier de marcher, on le porta, assis dans une chaise, sur l'échafaud où il eut la tête tranchée. C'était le 12 août de l'année 1575. Il subit le supplice en héros, avec une constance, une fermeté admirables, se considérant comme un martyr et non comme un criminel. Ne s'était-il pas battu au nom de Dieu, dans l'intérêt de la religion et de la liberté?

Quelque jugement qu'on porte sur ses actes, on ne peut lui refuser le surnom de « brave » qui lui fut accordé de son vivant. Du reste, le tribunal dut comprendre toute l'iniquité de la sentence qu'il avait rendue. Dès l'année suivante, le jugement fut cassé la mémoire de Montbrun réhabilitée et les pièces du procès furent détruites.

Et maintenant, pourquoi tous ces récits de guerre, de carnage, dont la monotonie écœure et soulève en nos âmes un si profond dégoût? Pourquoi ne pas tirer un voile sur toutes ces horreurs des guerres civiles et fratricides où les enfants d'une même patrie s'armaient au nom d'un Dieu qu'on ne comprenait pas, d'un Dieu d'amour et non de vengeance et d'extermination ?

C'est pour que vous puissiez apprécier mieux le temps de paix où vous vivez et que vous compreniez votre bonheur. Toutes ces fureurs, tous ces crimes,

toutes ces souffrances, nous avons de la peine à les concevoir de nos jours. C'est que la passion qui les a engendrés n'existe plus. La liberté religieuse est devenue chose vulgaire, commune, indiscutée. Mais en lisant le récit de toutes ces abominations, n'oublions pas par combien de sang, de larmes, de supplices, nos pères nous ont conquis cette précieuse liberté.

Lally-Tollendal (1702-1766).

Le comte Thomas-Arthur de Lally, baron de Tollendal, naquit à Romans en Dauphiné. Sir Gérald Lally, son père, était un catholique irlandais qui avait pris du service dans les armées françaises et qui lui inculqua dès l'enfance la vocation des armes.

Thomas Lally se trouva dès l'âge de huit ans au camp devant Girone; il se distingua à seize ans au siège de Barcelone. Entre temps, il avait fait et non sans succès ses études.

Il parvint rapidement au grade de capitaine. Il n'eût tenu qu'à lui de monter plus haut, grâce à la faveur du régent; mais il ne voulut pas d'un avancement qui l'eût fait l'égal ou le supérieur de son père; et il attendit pour profiter de la bienveillance qu'on lui marquait personnellement que sir Gérald fût parvenu au grade de maréchal de camp, ce qui n'arriva que sous le ministère de Fleury.

La guerre de succession de Pologne offrit aux deux Lally l'occasion de se distinguer. Ils combattirent côte à côte, notamment au siège de Philipsbourg, et le fils eut une fois le bonheur de défendre et de sauver son père.

La guerre terminée, sir Gérald prit sa retraite, et le comte Thomas continua sa carrière avec un grade

supérieur. Il fut autorisé à mettre son épée au service du prétendant, petit-fils de Jacques II, qui faisait une tentative pour remonter sur le trône d'Angleterre. Il essaya de lui recruter des soldats et de lui concilier des alliances dans les pays du Nord ; mais



le désastre de Culloden rendit tous ses efforts inutiles, sans diminuer d'ailleurs la haine qu'il avait vouée aux Anglais.

Cette haine lui fit accueillir avec joie la déclaration de la guerre qui est restée tristement fameuse dans notre histoire sous le nom de guerre de Sept ans. Il obtint d'être envoyé, avec le titre de lieute-

nant-général, commander tous les établissements français des Indes orientales et partit avec un brillant état-major. Après une traversée mouvementée, il débarqua enfin le 28 avril 1758. Il s'empara aussitôt de Gondelour, riche cité des Anglais, située près de Pondichéry, puis il marcha sur Divicatte qui lui ouvrit ses portes, Enhardi par ce premier succès il ordonna au lieutenant-colonel Bussy et au conseiller Moracin de le rejoindre avec leurs troupes : « Toute ma politique, leur écrivait-il, est dans ces cinq mots; ils sont sacramentels, *plus d'anglais dans la péninsule.* »

Mais Lally fut mal secondé par Bussy, jaloux de sa gloire militaire. Il dut lever le siège de Madras pour se porter au secours de Pondichéry menacée par une armée et une escadre anglaises.

Abandonné de la fortune, il se replia sur Valdaour. « Ne vous découragez pas, lui criaient ses soldats, on nous a fait perdre la bataille, mais vous avez gagné l'armée. »

Cependant, l'infortuné général se vit, par suite de l'abandon de ses collaborateurs, dans la douloureuse nécessité de remettre Pondichéry aux Anglais. Bussy sut exploiter habilement cette capitulation imprévue et toutefois inévitable.

Il écrivit au ministère qu'il lui fallait la tête de Lally. Celui-ci, conduit prisonnier à Londres, put retourner dans sa patrie où l'attendaient la captivité et la mort. Le ministre de la guerre signa contre lui une lettre de cachet. Lally, qui aurait pu fuir alla volontairement à la Bastille ; on l'y laissa dix-sept mois sans l'interroger. Enfin, on instruisit son procès. Le jour de l'interrogatoire arrivé, à l'aspect de la sellette, l'ac-

cusé, découvrant sa tête et sa poitrine pour montrer ses cheveux blancs et ses cicatrices, s'écria dans un magnifique élan d'indignation : « Voilà donc la récompense de cinquante ans de service. » Ces nobles paroles laissèrent insensibles ses juges qui le condamnèrent à être décapité comme convaincu d'avoir trahi les intérêts du Roi et de la Compagnie des Indes. Cet arrêt excita dans le public un cri d'étonnement et d'horreur. Les amis du condamné essayèrent de mettre à profit un sursis de trois jours qui lui avait été accordé, pour obtenir sa grâce du roi. Mais Louis XV resta inflexible.

Les trois jours expirés, Lally fut conduit à la chapelle de la Conciergerie. Le greffier ayant commencé à lire le préambule de l'arrêt : « Abrégez, » dit le comte. Lorsqu'il entendit ces mots : « avoir trahi les intérêts du Roi », il interrompit et dit d'une voix tonnante : « Cela n'est pas vrai, jamais, jamais ! »

Après cette véhémente protestation, Lally parut se résigner à son sort. Il se calma et s'agenouilla comme pour prier. Mais ce n'était pas à la prière, c'était au suicide qu'il songeait. Il avait pris cette posture pour échapper plus facilement à l'attention de ses gardes et s'enfoncer dans le sein un compas, la seule arme dont il fût pourvu. Il ne réussit qu'à se faire une blessure insignifiante. Le sort en était jeté, il fallait mourir sur l'échafaud. Lally en prit son parti, fit bon accueil au prêtre qui devait l'accompagner et se laissa lier sans résistance par le bourreau.

Au pied de l'échafaud, deux commissaires du Parlement lui firent demander s'il n'avait rien à leur déclarer. « Qu'on leur dise, répondit-il, que Dieu me fait la grâce de leur pardonner dans ce moment et

que si je les voyais encore, je n'en aurais pas le courage », et il reçut le coup mortel. L'arrêt de mort ne fut pas ratifié par l'opinion publique. Voltaire, qui par ses écrits immortels préparait, avec d'autres penseurs du XVIIIe siècle, l'avènement d'un régime de liberté, défendit avec courage, avec esprit et avec éloquence la mémoire de l'infortuné Lally. Les protestations presque unanimes du peuple français touchèrent le cœur de Louis XVI qui cassa, en 1778, l'arrêt du Parlement de Paris. La mémoire du comte était réhabilitée. Le fils du héros, puisant dans son affection filiale une énergie peu commune et une éloquence saisissante, n'avait pas peu contribué à l'obtention de cet arrêt vengeur qui lavait son père de l'accusation infâme lancée par ses ennemis envieux de sa gloire militaire.

L'infortuné Lally fut réhabilité. Son procès a été revisé par l'opinion publique qui a depuis longtemps prononcé entre le condamné et ses accusateurs.

Mais qui revisera celui de la monarchie? Nous avions aux Indes comme au Canada un empire colonial des plus florissants. Un gouvernement incapable et corrompu ne sut ni le défendre ni le conserver.

Duplex mourut de chagrin et de désespoir, l'année même où le traité de Paris qui consacrait la perte de nos belles colonies fut signé. Nos frères Canadiens, mal soutenus, étaient livrés aux Anglais. Lally qui avait défendu, jusqu'au dernier moment, une lutte inégale, portait sa tête à l'échafaud.

Le roi Louis XV avait perdu ses colonies d'Amérique ; il ne nous restait aux Indes que Chandernagor

et Pondichéry qui n'était qu'un amas de ruines. L'humiliation était profonde. Tous les fruits du courage, de l'habileté, du dévouement passionné des Français, étaient recueillis par l'Angleterre.

Bon (1758-1799).

Bon (Louis-André), général de la République, né à Romans, avait fait la guerre d'Amérique sous Rochambeau. Il fut chargé, en 1792, de commander un bataillon de volontaires. Il se distingua brillamment à l'armée des Pyrénées-Orientales, et en Italie, surtout en Egypte où il contribua à la prise du Caire, d'El Arisch, de Gaza et de Jaffa. Bon était un des officiers les plus remarquables de l'armée française. Il semblait appelé au plus brillant avenir s'il n'eût trouvé à Saint-Jean d'Acre une mort aussi glorieuse que prématurée. La ville de Valence, fière d'avoir donné le jour à ce vaillant homme, lui a élevé un monument.

Napoléon, qui l'avait vu à l'œuvre, le regretta et rendit un jour un bel hommage à sa mémoire. Dans une visite qu'il fit à l'Ecole militaire de Saint-Germain en 1812, l'Empereur, ayant vu sur la liste des élèves le nom de Bon, fit appeler le fils de son ancien compagnon d'armes. « Où est votre mère? lui demanda l'Empereur. — Sire, elle est à Paris. — Que fait-elle? — Elle meurt de faim. — Comment? sans pension? s'écria Napoléon. — Nos réclamations ne sont pas parvenues jusqu'à vous. — Je veux réparer cette injustice, répondit Napoléon : allez à Paris, dites à votre mère que je vous fais baron et qu'à compter de ce jour vous jouirez tous deux d'une dotation. »

Servan (1741-1708).

Joseph Servan, né à Romans le 12 février 1741, entra dès sa jeunesse dans la carrière des armes et fut officier du génie, puis sous-gouverneur des pages de Louis XVI. Bien avant la Révolution il avait adopté les principes qu'elle devait proclamer. Il avait même eu la hardiesse de publier, dès 1780, le *Soldat citoyen*, après avoir donné à l'*Encyclopédie* plusieurs articles sur l'art militaire. Il fut nommé en 1790 colonel de l'un des régiments de la garde soldée de Paris, formée avec les gardes françaises. Il devint ensuite maréchal de camp et entra dans le ministère girondin avec le portefeuille de la guerre. Il voulut aussitôt forcer le Roi à sanctionner le décret qui ordonnait la formation d'un camp sous Paris et la déportation des prêtres non assermentés. Louis XVI refusa et congédia, à la suite de la fameuse lettre de Roland, le ministère libéral et patriote. L'Assemblée Législative décréta que le ministère renvoyé avait bien mérité de la Patrie. Le peuple, par sa manifestation hardie mais prématurée du 20 juin, donna raison aux ministres et à l'Assemblée. Dès que la Royauté fut renversée par la Révolution du 10 août 1792, l'Assemblée nationale rendit le pouvoir aux anciens ministres. Servan reprit donc le portefeuille de la guerre. Lorsque les Prussiens pénétrèrent en Champagne, il prit toutes les mesures nécessaires pour les repousser et eut l'honneur insigne de présider à la formation de l'armée qui devait, sous les ordres de Dumouriez, sauver à Valmy la Révolution et la liberté.

Las des attaques que des révolutionnaires plus ardents que lui dirigeaient contre sa personne, Servan

donna sa démission le 14 octobre 1792. On lui confia le commandement de l'armée des Pyrénées-Occidentales ; mais accusé peu de temps après par Robespierre et par Chabot, il se démit encore de ce commandement. Il fut ensuite mis en arrestation et traduit devant une commission qui lui fit grâce. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, Servan fut employé dans les départements méridionaux. Il se rallia à Bonaparte et devint, sous le Consulat, président du conseil des revues et commandant de la Légion d'honneur. Il mourut à Paris le 10 mai 1808. On a de lui deux ouvrages, outre ceux que nous avons déjà cités : 1° *Projet de constitution pour l'armée française* 1790 ; 2° *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XVI.*

Championnet (1762-1800).

Le général Championnet (Jean-Étienne), né à Valence en 1762, était fils naturel d'un avocat distingué et d'une paysanne. Ce fut par allusion à sa naissance qu'on le nomma Championnet, mot qui dans le patois du pays signifie petit champignon. Sa jeunesse fut orageuse. Il dut abandonner son pays natal. Il s'engagea dans les gardes wallonnes et servit au siège de Gibraltar. Passionné dès lors pour la carrière des armes, il lut avidement les ouvrages d'art militaire et les vies de grands capitaines. Partisan des idées nouvelles, il embrassa avec chaleur la cause de la Révolution qu'il devait noblement servir. Il fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires nationaux et le conduisit d'abord dans le Jura, dont il apaisa les troubles sans effusion de sang. Sa

troupe fut ensuite réunie à l'armée du Rhin, puis à celle de la Moselle, que commandait Hoche. Il concourut à la prise de Spire, à celle de Worms et de Frankenthal, devint colonel à Arton, concourut à la reprise des lignes de Vissembourg, et reçut le titre



de divisionnaire pendant l'invasion du Palatinat. Il prit une part utile à la victoire mémorable de Fleurus remportée par le général Jourdan. Il combattit au centre de l'armée avec son corps, résista d'abord aux vigoureuses attaques des généraux ennemis, l'archiduc Charles et le prince de Kaunitz, et, ayant à son tour pris l'offensive, lança ses hommes sur l'ennemi, livrant successivement plusieurs combats et décidant finalement de la journée.

Cantonné à Cologne pendant l'hiver de 1794 à 1795, il parcourut pour son instruction les bords du Rhin et visita plusieurs fois les champs de bataille fameux qui avoisinent ce fleuve. Il fit élever à Clostercamp un monument à la mémoire du brave chevalier d'Assas qui avait glorieusement sacrifié sa vie pour sauver l'armée française surprise par les Prussiens.

Championnet fut mis ensuite à la disposition de Kléber qui avait été chargé par le général en chef Jourdan d'effectuer le passage du Rhin. Il s'agissait de traverser le fleuve en face de Dusseldorf, défendu par une garnison de 2.000 hommes et protégé par un camp retranché où se trouvaient 15.000 Autrichiens. Une citadelle hérissée de 100 bouches à feu complétait les défenses de la place. Il fallait s'emparer de la ville à tout prix. Championnet fut chargé de cette périlleuse mission.

Il partit de nuit avec 14 compagnies de grenadiers et, arrivé au bord du Rhin, il dit à ses hommes : « Compagnons de mes périls, demain, au soleil levant, nous serons à Dusseldorf, ou nous serons tous morts pour la patrie. »

Il les fit embarquer, menaçant de mort quiconque ferait feu durant le passage. Il était 11 heures du soir lorsque la flottille se mit en mouvement. La lune, levée depuis une heure, permettait à l'ennemi de voir ce qui se passait du côté des Français ; mais ceux-ci, loin d'être intimidés, sentirent leur courage s'accroître par la certitude que leur triomphe n'en serait que mieux mis en lumière. Le feu de toutes les batteries autrichiennes fut dirigé sur la flottille sans l'empêcher de parvenir au rivage allemand. Les

grenadiers, aussitôt débarqués, culbutèrent l'ennemi et Dusseldorf capitula.

Championnet fut de toutes les opérations de Kléber sur le Bas-Rhin. Lorsque l'armée passa sous les ordres du général Hoche, chargé du commandement de l'aile gauche, il s'empara d'Altenkirchen et, franchissant le Lahn, tomba sur l'arrière-garde ennemie qu'il rejeta dans Guessen. Il emporta bientôt cette ville. Il se disposait à poursuivre les Autrichiens, lorsque les préliminaires de Léoben vinrent arrêter ses succès.

Une armée destinée à agir contre l'Angleterre ayant été formée, Championnet eut le commandement d'une des ailes de cette armée. Le gouvernement britannique, se voyant menacé, médita une surprise, et tenta, le 13 juin 1797, un débarquement à Blakenberg. Championnet repoussa si vigoureusement les Anglais qu'il les obligea à prendre le large. Six cents hommes de son corps attaquèrent et défirent trois mille Anglais qui avaient débarqué près d'Ostende. La flotte britannique bombardait Ostende, pendant que ses troupes de débarquement essayaient de faire sauter les écluses de Schilikens, mais après deux heures d'un combat acharné, on s'empara de toute l'artillerie qu'elles avaient mise à terre. Championnet prit les mesures les plus propres à garantir Ostende d'une nouvelle tentative de la part de l'ennemi et forma un camp retranché pour mettre toute la côte de l'ancienne Flandre à couvert. Cependant, il n'avait point encore commandé en chef, lorsqu'en 1791, le Directoire le chargea de défendre la nouvelle République romaine contre les entreprises de la cour de Naples. Championnet, dont le génie était fécond, créa

en moins de trois mois une petite armée, entra dans Rome et mit une garnison dans le château Saint-Ange, mais il dut céder bientôt devant le nombre. Mack, le futur vaincu d'Ulm, s'vançait à marches forcées avec 40.000 hommes. Championnet, averti à temps du péril, détacha deux corps pour observer l'arrivée de l'ennemi. Ne croyant pas pouvoir conserver Rome, il résolut de se poster en arrière, sur les bords du Tibre, entre Civita-Castellana et Civita-Ducala, et là de concentrer ses forces pour reprendre l'offensive. En quittant Rome, il avait promis d'y rentrer sous vingt jours ; il tint parole !

Mack cependant pénétrait dans la capitale des papes à la tête des Napolitains qui commirent d'horribles excès, pillant les maisons des républicains, maltraitant leurs personnes, s'acharnant même sur des cadavres, car ils déterrèrent le corps du général Duphot pour le mutiler indignement.

Ces excès ne firent que rendre Championnet plus désireux de tenir sa promesse. Il transporta une partie des forces qu'il avait dans les Marches, au delà de l'Apennin, et ne laissa au général Casabianca que ce qui lui était nécessaire pour retarder de ce côté la marche de l'ennemi. Le général Macdonald avait l'ordre d'occuper la position fortifiée de Civita-Castellana.

Les Napolitains rencontrèrent bientôt les Français ; mais se rappelant l'héroïsme des vétérans de la campagne d'Italie, ils n'osèrent se mesurer avec des guerriers aussi renommés. Sur la route de Terni, un colonel napolitain fut enlevé avec tout son corps par le général Lemoine, pour le plus grand effroi des ennemis.

Une tentative de Mack sur Civita Castellana ne

réussit pas : un de ses lieutenants dut capituler à Cabri. Ces nouvelles effrayèrent le roi de Naples qui évacua Rome et laissa la place libre à Championnet. Celui-ci fit son entrée dans la ville éternelle, 17 jours après l'avoir quittée.

Non content de ce succès, il réunit 15.000 hommes et marche à la conquête de Naples où une révolte venait d'éclater. Les Lazzaronis, écœurés de la lâcheté du roi et de l'insolence d'Acton, favori de la reine, s'étaient rendus maîtres de la ville, forçant la famille royale à chercher un refuge à bord de la flotte de Nelson.

Le général français sut mettre à profit ces circonstances. Il eut facilement raison de l'armée royale et des révoltés Napolitains : il entra dans Naples et y organisa la république Parthénopéenne.

Il subit alors une courte et injuste disgrâce. Pour avoir chassé de l'Etat napolitain un commissaire du directoire, convaincu de concussion, il fut destitué, rappelé en France et traduit devant le Conseil de guerre de Grenoble. Les débats du procès firent éclater son innocence : il fut acquitté et rétabli dans son commandement par un ordre de Bernadotte, ministre de la guerre, où on lisait ces flatteuses paroles :

« Il y a quinze jours, vous étiez dans les fers. Vous « voilà délivré. C'est au tour de vos oppresseurs à « être accusés par l'opinion publique. Votre cause est « devenue celle de la nation. Allez, et couvrez de « nouveaux lauriers la trace de vos fers. Effacez, « mais non! conservez plutôt cette honorable em- « preinte. Il est bon que le public ait sous les yeux « la preuve des attentats du despotisme. »

De l'armée de Naples, Championnet passa bientôt

à celle des Alpes, où il vint remplacer Joubert, tué à Novi. La situation était tout à fait compromise : on était acculé dans le pays de Gênes, sans munitions et sans argent. Pour la première fois de sa vie, Championnet connut la défiance de soi-même. Il se sentit inférieur à la tâche et, dès qu'il sut Bonaparte revenu d'Égypte, il envoya sa démission au gouvernement et signala le vainqueur des Pyramides comme le seul homme capable de sauver l'Italie.

Malgré son admiration pour Bonaparte, Championnet refusa son approbation au 18 brumaire. Il quitta ses emplois et se retira à Antibes où il mourut en 1800. Dans son agonie, qui fut assez longue, Championnet ne parlait que de son armée et de la France ; il regrettait de ne pouvoir mourir sur le champ de bataille. Championnet était brave, modeste et généreux. D'une intégrité proverbiale, il mourut pauvre. Il fut enterré dans les fossés de la citadelle d'Antibes, où l'on voit encore son tombeau sur lequel sont gravés ces simples mots : « Ci-gît Championnet, général de la République. » Son cœur a été transporté à Valence dans l'église de Saint-Ruf. Ses compatriotes lui ont dressé une statue colossale en bronze. C'est la digne récompense du désintéressement avec lequel il a servi la Patrie et la République. Sa renommée n'est pas aussi éclatante que celles de Hoche et de Marceau ; elle est aussi pure.

Saint-Cyr Nugues (baron de) (1774-1842).

Le baron de Saint-Cyr Nugues, général français, naquit à Romans le 18 octobre 1774. Il fit ses études au collège de Navarre et se distingua de bonne heure par son intelligence et son amour du travail. Il rem-

porta même le prix d'honneur au concours général.

En 1791, il avait à peine dix-huit ans, quand on s'occupa de former et d'organiser les premiers bataillons des départements. Son frère aîné, tué plus tard à Aboukir et qui était capitaine de grenadiers au 8e bataillon de la Drôme, lui offrit dans sa compagnie le grade de sergent : Saint-Cyr accepta, et, comme ses compatriotes Quiot du Passage, Rigaud de l'Isle, il s'engagea dans un régiment des volontaires de la Drôme.

Mais la faiblesse de sa vue le força bientôt à se retirer de l'armée active ; on lui donna une place d'aide-commissaire des guerres et il fut envoyé à l'armée des Pyrénées, puis, bientôt après, attaché à l'Etat-Major de l'armée d'Italie. La protection de Moreau le fit nommer sous-lieutenant.

En 1799, le général Suchet le prit comme aide de camp. Il fit avec lui les campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, et rendit de grands services à Austerlitz, à Iena, à Pultusk. Quand Suchet fut mis à la tête du 5e corps de l'armée d'Espagne, en 1808, Saint-Cyr Nugues le suivit en qualité de chef d'état-major et c'est Suchet lui-même, devenu plus tard duc d'Albuféra, qui rend à son collaborateur, dans ses mémoires, un témoignage des plus éclatants sur son mérite. « Son jugement sûr, dit-il, son exactitude, son dévouement absolu lui avaient acquis la confiance entière du chef de l'armée. »

Au siège de Tarragone, Saint-Cyr Nugues prit d'assaut le fort de Francoli, situé sur le bord de la mer. Cette ville, qui était le foyer de l'insurrection, était défendue par 18.000 hommes et 400 pièces d'artillerie Il fallut, pour vaincre cette population énergique

et résolue, beaucoup d'habileté mais surtout une persévérance et une ténacité à toute épreuve. Après cinq assauts furieux, la ville fut prise. A Lérida, à Valence, Saint-Cyr ne rendit pas de moins éclatants services.

On le retrouve encore aux côtés de Suchet en 1814, et en 1815 à l'armée des Alpes. Après le retour des Bourbons, quand l'armée de la Loire fut licenciée, Saint-Cyr rentra dans ses foyers. Vingt ans de gloire et de combats lui donnaient des droits à la retraite. Il vint s'établir à Romans, son pays natal, consacrant à l'étude, à la famille, une vie jusque-là dépensée, dans le tumulte des camps, au service de la patrie. Ce repos, succédant à tant d'agitation, ne pouvait plaire qu'à un sage, à un homme de goûts simples tel que l'était Saint-Cyr Nugues.

Le gouvernement de la Restauration ne tarda pas néanmoins à comprendre quels services il pouvait encore espérer de l'ancien général de l'Empire et l'appela dans la commission chargée de remettre en état de défense nos frontières que la diplomatie des alliés avait resserrées et affaiblies.

Saint-Cyr fit preuve dans cette commission d'une grande profondeur d'idées et d'une netteté de vues remarquable. Dès 1818 il avait jeté les bases de ce fameux système de défense qui ne fut adopté pourtant qu'en 1830.

La guerre d'Espagne en 1823 le fit rentrer dans la vie active. Le maréchal Lauriston le prit comme chef d'état-major et ne l'appelait que le *chef d'état-major modèle*. Après le siège de Pampelune, les officiers vinrent présenter au vainqueur leurs félicitations. Lauriston les remercia, puis se tournant vers son chef

d'état-major qui s'effaçait, selon sa coutume, par un excès de modestie : « Voilà l'homme qui a tout fait, » leur dit-il en montrant Saint-Cyr Nugues qui rougissait comme une jeune fille. En récompense de ses services, il fut nommé lieutenant-général.

Mais Lauriston voulait faire davantage. Il sollicita pour son collaborateur le titre de gentilhomme de la chambre. Saint-Cyr l'apprend, il va trouver le maréchal. « Vous savez, monsieur le maréchal, lui dit-il, que je suis peu propre aux offices de cour. — C'est possible. Cependant j'ai une dette à acquitter. Que désirez-vous que je fasse pour vous? Parlez! — Eh bien! puisque vous voulez à tout prix m'accorder une faveur, voici ce que j'ai l'honneur de vous demander. Vous avez, en qualité de ministre de la maison du roi, votre loge aux Bouffes. J'aime beaucoup la musique ; je serai heureux de profiter de temps en temps de votre loge. »

Sa modestie égalait son mérite.

Quand la révolution de 1830 éclata, il était en disponibilité. On s'empressa de l'appeler au Ministère de la Guerre pour organiser la défense. Il assista aux opérations du siège d'Anvers sous les ordres du maréchal Gérard et c'est sur le champ de bataille, au moment où il venait d'être frappé à l'épaule par un éclat d'obus, qu'il reçut le titre de pair de France.

Il porta dans les discussions de la Chambre haute son profond savoir, son élévation de vues, son ardent patriotisme, aussi droit, aussi calme, aussi réservé dans la vie publique qu'il se montrait doux, enjoué, bienveillant dans la vie privée.

Surtout il était d'un désintéressement rare. J'en citerai encore un exemple. M. Thiers, alors ministre,

lui demanda un jour la liste des noms illustres qui devaient figurer sur l'Arc de Triomphe. Saint-Cyr Nugues dressa la liste avec l'exactitude la plus austère. Il n'avait oublié qu'un nom, c'était le sien. Combien d'autres qui auraient commencé par inscrire le leur! Il ne faut pas oublier que le vrai mérite est toujours modeste. Il suffisait à Saint-Cyr-Nugues d'avoir fait son devoir; que lui importait qu'on le sût. Il mourut à Vichy le 25 juillet 1842, dans les bras de son parent Prosper Enfantin, le chef des Saint-Simoniens.

Quiot du Passage (baron) (1775-1849).

Jérôme-Joachim, baron Quiot du Passage, général français, naquit à Alixan, dans la Drôme, près de Valence, le 9 février 1775.

Il avait à peine seize ans quand il s'enrôla comme simple grenadier dans un régiment de volontaires de la Drôme. En 1792 il fut nommé capitaine et prit part, en cette qualité, à la campagne des Pyrénées-Orientales et plus tard à celle d'Italie.

Il se distingua bien vite par plusieurs actions d'éclat et reçut en diverses rencontres les éloges de Scherer et de Moreau.

En 1805, au début de la guerre, il fut nommé aide de camp du maréchal Lannes et put, sous un tel chef, donner libre carrière à sa valeur dans les brillantes campagnes d'Autriche et de Prusse, marquées par des victoires continuelles.

Sa conduite sur le champ de bataille d'Austerlitz lui valut le grade de colonel et c'est à la tête de son régiment, le 100e d'infanterie, qu'il fut dangereusement blessé à Iéna.

Il n'était pas encore guéri qu'il partit avec le

5e corps pour faire la campagne de Pologne. Vous avez entendu parler du siège de Saragosse. Les Espagnols avaient fait des barricades dans les rues, crénelé les maisons. Il fallut les prendre une à une. Quiot du Passage assistait à ce siège et s'y distingua par sa valeur. La même année il battit dans les défilés de la Sierra Morena la division espagnole de Lascy et lui enleva 800 prisonniers.

Pour prix de ses services, Quiot fut nommé gouverneur de Campomayor, en Portugal. Beresford, un général anglais étant venu l'attaquer avec des forces bien supérieures, il fut forcé de battre en retraite, mais il se retira en bon ordre sous le feu continuel de l'ennemi, et cette brillante conduite lui mérita le grade de général de brigade le 19 mai 1811.

Pour la malheureuse campagne de Russie, Napoléon avait besoin de toutes ses forces. Quiot fut rappelé d'Espagne et fit partie de la Grande Armée. Dans la sanglante affaire de Kulen en 1813, il reçut l'ordre d'attaquer le corps de Kleist, le général prussien, fort de 25.000 hommes. L'issue n'était pas douteuse, mais un soldat exécute et ne discute pas. Il obéit et perd dans cette triste journée la moitié de sa brigade. Lui-même est laissé pour mort sur le champ de bataille. Fait prisonnier, il fut interné à Prague et y resta jusqu'en 1814.

Dans la suite il exerça plusieurs commandements dans la Drôme, la Haute-Vienne, l'Isère. En 1823 il fut créé lieutenant général honoraire, et en 1830, il fut mis à la retraite. Il était baron de l'Empire depuis le 29 mars 1808. Il mourut le 12 janvier 1849 aux Balmes-des-Fontaines, dans l'Isère. Son nom figure parmi les braves sur l'Arc de Triomphe.

Freycinet (de Saulces de).

La famille DE SAULCES DE FREYCINET a donné à notre département deux frères remarquables : l'aîné, Henri-Louis, marin célèbre, né le 31 décembre 1777, mort le 21 mars 1840 ; le cadet, Louis-Claude, navigateur non moins célèbre qui naquit le 7 août 1779 et mourut le 18 août 1842 : il avait donc dix-huit mois de moins que son frère. Tous deux virent le jour à Montélimar.

Leur père était un négociant honorable de cette ville, qui, connaissant le prix d'une bonne éducation, n'épargna rien pour orner à la fois leur esprit et leur cœur. Il appela auprès de lui des maîtres habiles, mais ne se reposa que sur lui-même, du soin de diriger leurs études.

Vers la fin de l'année 1793, le père, voyant le goût que ses fils manifestaient pour la marine militaire, les conduisit lui-même à Toulon et les embarqua tous les deux le 27 janvier 1704.

L'un avait seize ans, l'autre quatorze ans, et demi. Ils étaient aspirants de troisième classe. Les deux frères naviguèrent nombre d'années sur le même vaisseau et prirent part à plusieurs engagements généraux en mars et en juillet 1795. A la suite de ces combats, ils furent tous les deux à la fois promus au rang d'enseigne et continuèrent encore quelques années à être embarqués ensemble. Ils se trouvaient sur la goélette la *Briche* dont Henri avait le commandement, quand ils eurent à soutenir contre un cotre anglais une terrible lutte au mois de mars 1800.

Une expédition, sous la direction du capitaine Bandin, venait d'être chargée d'explorer la côte sud-ouest

de la Nouvelle-Hollande. Les deux frères demandèrent à en faire partie : Henri s'embarqua sur le *Géographe*, Louis sur le *Naturaliste* et les deux navires mirent à la voile au port du Havre le 19 octobre de l'année 1800.

Quelques mois après, ils touchaient à l'Ile-de-France et arrivaient enfin, après une longue traversée sans incidents, en vue de la terre de Leuven. C'est là, vers la fin du mois de mai, que commencèrent les observations scientifiques de la mission.

Ouvrez une carte de l'Océanie, vous y lirez, au sud-ouest de l'Australie, des noms tels que la *Baie du Géographe*, la *Pointe du Naturaliste* et autres qui rappellent le souvenir de l'expédition.

On fut obligé de faire à Port-Jackson une relâche de cinq mois nécessitée par les maladies et les rigueurs de l'hiver. On décida de renvoyer le *Naturaliste* en France avec toutes les collections d'histoire naturelle, les cartes, les documents. Pour le remplacer, on acheta à Sidney une petite goélette à laquelle on donna le nom de *Camarina*, à cause du bois dont elle était construite. Louis en prit le commandement, tandis qu'Henri restait comme second sur le *Géographe*. Dès que l'armement fut terminé, on se mit en route pour de nouvelles reconnaissances et à la suite de ces explorations, la géographie du littoral de la terre de Van Dieusen se trouva complétée. C'est à des Français que ces travaux étaient dus.

Le retour ne fut pas sans exciter quelque émotion. La *Camarina*, vu son faible tirant d'eau, avait été chargée d'explorer deux grands golfes qui s'enfoncent dans les terres ; mais elle ne devait pas dépasser

pour cette reconnaissance plus de vingt jours. Pour être sûr que ce délai ne serait pas outrepassé, le capitaine Baudin n'avait permis d'emporter de l'eau que pour un mois, signifiant que si à l'époque fixée la goélette n'était pas de retour au rendez-vous, le *Géographe* partirait sans l'attendre.

La *Camarina*, arrêtée par les vents contraires, revint un jour trop tard. Le *Géographe* était déjà sous voiles. Pendant plusieurs heures les deux navires furent en vue et naviguèrent de conserve. Mais à tous les efforts que faisait l'équipage de la *Camarina* pour rejoindre le *Géographe*, il était facile de voir que ce dernier ne repondait que par des mouvements contraires et qu'il avait un parti pris d'empêcher toute jonction.

La nuit consomma la séparation. Freycinet résolut alors de se diriger vers le port du Roi-Georges, seul point où il fût possible de se procurer de l'eau. Mais on en était séparé par une distance de trois cents lieues et l'on n'avait d'eau et de biscuit que pour quatre jours. Pour comble d'infortune la franche-ferrure du gouvernail vint à casser. La mort de l'équipage semblait certaine.

Cependant poussée vent arrière par une forte brise durant six jours consécutifs, la *Camarina* atteignit le port du Roi-Georges, mais dans un tel état de délabrement et d'avarie qu'il ne resta plus que la ressource de l'échouer sur la plage. Il était temps ; à peine s'il restait à bord quelques bouteilles d'eau ! Cinq jours après le *Géographe* rentrait à son tour dans le port.

Les hommes étaient en proie aux maladies, épuisés par les fatigues et les longues privations. Le capi-

taine Baudin se décida à revenir en France et, le 25 mars 1804, la mission rentrait à Lorient. L'expédition avait duré trois ans et quatre mois.

Louis fut ensuite embarqué sur le brick le *Voltigeur*, placé sous les ordres de son frère, qui lui-même commandait le *Phaéton*. Jusque-là les deux frères ne s'étaient jamais quittés. Depuis douze ans qu'ils naviguaient, ils avaient presque toujours été sur les mêmes vaisseaux ; ils avaient pris part aux mêmes expéditions, chose plus remarquable encore, ils avaient conquis tous leurs grades en même temps et aux mêmes jours.

A partir de 1805, leur sort se sépare et nous sommes obligés de scinder cette notice et de consacrer à chacun quelques lignes spéciales. Commençons par Louis, le plus jeune des deux.

Contraint par l'état de sa santé de renoncer au service actif, Louis se consacra plus particulièrement à la science. Après avoir pris un congé de quelques mois en septembre 1805, il fut attaché au dépôt général des cartes et plans de la marine et reçut pour mission de retracer les travaux hydrographiques et géographiques auxquels son frère et lui venaient de prendre part. C'est alors que fut publié son grand ouvrage intitulé : *Voyage aux Terres australes*.

Cette publication venait à peine d'être terminée, lorsque, en 1817, le gouvernement forma le projet d'une nouvelle expédition dont le but était d'étudier la figure du globe et de faire des recherches sur le magnétisme. L'*Uranie* avait été affectée à cette expédition. Louis de Freycinet, capitaine de frégate depuis le 3 juillet 1811, en obtint le commandement.

Plusieurs savants, entre autres Duperrey, Jacques

Arago, faisaient partie de la mission. Une autre personne réussit, malgré l'interdiction formelle des règlements, à accompagner le commandant ; c'était sa femme elle-même, Mme de Freycinet. Quoique d'un caractère doux et timide, elle forma le projet de s'embarquer avec lui, et quoi que pût dire son mari, rien ne fut capable de la détourner de sa résolution. Un soir donc, tandis que le navire était encore à l'ancre, ayant revêtu des habits d'hommes, elle sauta dans le bateau, et quand les autorités maritimes furent prévenues, on était déjà en pleine mer, trop loin pour qu'on pût débarquer ce mousse de contrebande.

En route elle reprit les vêtements de son sexe, et se concilia l'estime et l'admiration de tous les officiers. Par son dévouement à son mari, elle eut le courage d'affronter les périls et les fatigues de la mer, fut la dernière avec lui à quitter le navire lors de son naufrage. Digne en tout des héroïnes des âges passés, elle mourut du choléra en 1832, succombant à la maladie qu'elle avait contractée au chevet de son mari qui plus heureux en réchappa. Il était juste de saluer cette Romaine avant de continuer notre récit.

L'*Uranie* partit de Toulon le 17 septembre 1817, Pendant plus de deux ans, dans les mers de l'Océanie, les savants recueillirent des observations nombreuses et variées sur une foule de questions scientifiques du plus haut intérêt. Quand il put considérer sa mission comme accomplie, le commandant fit mettre à la voile pour retourner en France. La corvette avait doublé le cap Horn. On venait de jeter l'ancre dans la *Baie du Bon Succès* et les embarcations allaient être mises à la mer pour satisfaire l'impatience des obser-

vateurs, quand un ouragan obligea à couper les câbles de l'*Uranie* qui fut chassée par le vent pendant deux jours.

Quand la tempête fut apaisée, au lieu de revenir à la Terre de Feu, Freycinet préféra se diriger vers les Iles-Malouines. Le 14 février 1820, on venait d'entrer dans la *Baie Française* lorsque, par une mer calme et une légère brise, la corvette heurta tout-à-coup contre une roche sous-marine pointue comme un clocher.

On parvint à dégager le navire, mais une voie d'eau s'était déclarée dans la carène. Toutes les pompes furent mises en jeu. Ce fut inutile. Le capitaine, profitant alors de la brise réussit à s'échouer sur un banc de sable à 3 heures du matin. Aussitôt, les notes, les papiers, les journaux de l'expédition furent mis en sûreté sur le rivage. On n'eut à regretter que la perte de quelques collections. On établit un campement, on vécut de pêche et de chasse et on s'occupait de construire une chaloupe assez grande pour embarquer quelques hommes résolus à la recherche de secours, lorsque un bateau de pêche fut aperçu dans ces parages. Il consentit à prendre les naufragés, et après bien des péripéties, l'expédition, de retour en France, rentrait au port du Havre le 13 novembre.

Freycinet fut traduit devant un conseil de guerre, pour y répondre, conformément aux lois militaires, de la perte de *l'Uranie*. Il n'eut pas de peine à se disculper. Il fut acquitté à l'unanimité et même félicité pour sa belle conduite. Peu de jours après, il fut reçu en audience particulière par le roi Louis XVIII qui lui dit en le congédiant : « Vous être entré ici capitaine de frégate, vous en sortirez capitaine de vaisseau. »

A partir de ce moment il se consacra exclusivement à la rédaction de ses notes de voyage dont ses scrupules excessifs retardèrent l'achèvement.

Il mourut le 18 août 1842 de la rupture d'un anévrisme dans sa terre de Freycinet.

En 1821 il avait contribué à la création de la Société de géographie, et il en fut jusqu'à sa mort un des membres les plus assidus et les plus devoués.

Depuis 1826 il avait été nommé membre de l'Académie des sciences dont il était depuis onze ans correspondant.

D'un caractère noble, grave, mais modeste à l'excès, Louis de Freycinet fut, on peut le dire, un marin habile et un savant distingué.

Avant de terminer, il nous faut ajouter quelques mots encore sur Henri, l'aîné des Freycinet, qui continua à servir dans la marine active et y fit une glorieuse carrière.

Nous l'avons laissé, on s'en souvient, sur le *Phaéton* dont il avait le commandement. Il revenait en 1806, de la Guyane, sur son navire, quand il fut assailli par un brick anglais le *Rein-Deer*. Il se battit courageusement et eut la jambe fracassée. Dans un second engagement, non moins acharné, un biscaïen lui traversa l'épaule et son bras droit fut emporté par un boulet. L'ennemi était bien supérieur en nombre. La plupart des hommes du *Phaéton* étaient blessés et hors de combat. Qu'importe? Freycinet les animait de son courage et refusait de se rendre. Ce ne fut que quand il vit son navire criblé de boulets, sur le point de couler, qu'il donna l'ordre d'amener. On voit qu'à cette époque la lutte sur mer n'était pas moins opiniâtre que sur terre.

Freycinet, prisonnier, fut transporté à la Jamaïque. Lorsqu'il rentra en France il fut nommé capitaine de frégate, et dix ans après, le 10 juillet 1816, il obtint le grade de capitaine de vaisseau.

Au mois d'août 1820, il fut envoyé comme gouverneur de l'île Bourbon. Il sut, dans ce poste, par son administration à la fois ferme et habile, gagner la confiance de tous les colons. En 1827 il fut appelé au gouvernement de la Guyane Française, et le 26 novembre de l'année suivante, il reçut, avec le titre de baron, le grade de contre-amiral.

Il était depuis deux ans gouverneur de la Martinique, lorsque, pour des raisons de santé, il dut donner sa démission.

Il remplit encore diverses fonctions importantes. Il fut major général de la marine à Toulon, puis préfet maritime à Rochefort. C'est dans ce dernier poste que la mort vint le surprendre. Ses anciennes blessures se rouvrirent et il mourut, après une maladie de courte durée, le 21 mars 1840.

Comme son frère, il était d'une modestie excessive. C'était aussi, ce qu'on ignore, une lettré. Il se plaisait, à ses rares moments de loisir, dans la lecture des auteurs grecs et latins. Habile marin, excellent administrateur, il a montré dans ces divers emplois de rares capacités et un désintéressement encore plus rare. Les deux Freycinet étaient des cœurs droits et nobles. Ils nous laissent, l'un et l'autre, un grand exemple de dévouement, d'honneur et de vertu.

———

IV. — ÉCRIVAINS ET SAVANTS

Saint Hugues (1053-1132).

Saint Hugues, évêque de Grenoble, naquit à Châteauneuf-sur-Lers, près de Valence. Il fut d'abord pourvu d'un canonicat à l'Eglise de Valence, seconda Grégoire XII dans sa lutte contre les prêtres simoniaques de France, fut élu au siège de Grenoble et consacré par le Pape lui-même. Deux ans plus tard, fatigué du poids de l'épiscopat, il se retira au monastère de la Chaise-Dieu, mais un ordre de Grégoire le rappela sur son siège.

Il établit saint Bruno et ses compagnons dans les solitudes où ils fondèrent la Grande Chartreuse. On connaît la situation pittoresque de ce couvent, qui jouit, par des produits, d'une réputation commerciale de premier ordre dans le monde entier. Il fut canonisé deux ans après sa mort. On lui attribue la rédaction du célèbre cartulaire de l'Église de Grenoble.

Laurent Joubert (1520-1583).

Laurent Joubert, célèbre médecin, natif de Valence, étudia la médecine à Montpellier, à Paris, à Turin, à Padoue, à Ferrare et revint à Montpellier où il fut reçu docteur.

D'abord suppléant de Duchastel, il le remplaça, en 1567, comme professeur d'anatomie. Nommé successivement chancelier de l'Université, médecin de Henri III et du Roi de Navarre, il se fit une

clientèle immense et mourut en 1583 de mort subite.

Joubert a fortement ébranlé la doctrine de Galien et a combattu une foule de préjugés qui avaient cours de son temps.

Chamier (1565-1621).

Daniel Chamier, théologien protestant, naquit en 1565. Tout jeune encore il eut des maîtres habiles. Il fit ses humanités à Orange, principauté qui appartenait alors au roi d'Angleterre Guillaume III, Il avait à peine seize ans quand il fut appelé à Nîmes en qualité de régent de la classe de quatrième. Les protestants possédaient, en ce temps-là, dans cette ville, un collège célèbre. Pendant les loisirs que lui laissait sa charge de professeur, il prit des leçons d'hébreu du célèbre et infortuné pasteur Pinaton de Chambrun.

Quand il crut avoir fait assez de progrès dans cette langue, il partit pour Genève, en 1583. C'est vers cette ville que se dirigeaient tous les jeunes huguenots qui voulaient faire des études de théologie. Chamier eut la bonne fortune de suivre pendant plusieurs années les leçons de Théodore de Bèze. Ses thèses soutenues, il revint dans son pays, desservit plusieurs églises et succéda définitivement à son père en qualité de pasteur de Montélimar. C'est alors qu'il fut député successivement au synode national de Saumur et à l'assemblée politique de Loudun.

Dans ces diverses assemblées Chamier se fit remarquer entre tous les théologiens par sa fermeté. « On ne vit jamais un homme plus raide, plus inflexible, plus intraitable par rapport aux artifices que la cour

mettait en usage pour affaiblir les protestants ». Aussi Charmier fut-il cher aux huguenots autant qu'il était odieux aux catholiques.

Il prit une part active et très glorieuse aux négociations relatives au célèbre édit de Nantes, en 1598.

Cet édit de Nantes, qui devait (c'est ainsi qu'il est qualifié) être *perpétuel et irrévocable,* consacrait la liberté de conscience.

Ce n'était pas encore la liberté de culte, mais c'était déjà le droit de n'être pas inquiété pour sa croyance.

Mais dès 1612, Henri IV mort, l'horizon commença à s'assombrir. Chamier avait été délégué cette même année au synode national de Privas qui s'était réuni pour prendre les mesures exigées par la situation nouvelle, devenue critique. Il fut élu président de cette assemblée ; cette élection était déjà à elle seule une protestation.

Lorsque les séances furent closes, Chamier ne retourna pas à Montélimar. Depuis longtemps la ville de Montauban le réclamait comme pasteur et professeur. Chamier se rendit à ce désir.

En arrivant, il trouva l'académie dans le plus grand désordre. Son premier soin fut de rétablir la discipline parmi les étudiants et, dans ce but, il rédigea un règlement en 64 articles, qui fit bientôt de cette université une des plus florissantes du royaume.

Les temps étaient proches où Chamier devait rendre à ses coreligionnaires des services d'une autre sorte. Il était depuis neuf ans attaché à l'église et à cette académie de Montauban dont il avait fait la prospérité, quand Louis XIII vint mettre le siège devant la ville, à l'instigation de son favori Albert de

Luynes, récemment nommé connétable après l'assassinat du maréchal d'Ancre.

Quelques jours auparavant, Chamier était monté en chaire et avait tenu à l'assemblée le discours suivant : « Je ne vous citerai point que la plus certaine conjecture qui se puisse recueillir des nouvelles qui courent, c'est qu'avant peu l'armée royale campera autour de vos murailles. Je vous prie de prendre cette confiance en moi qu'en cette occasion je ne vous abandonnerai point, quoi qu'il arrive. Quand il n'y aurait que deux hommes de ma religion, je serais l'un des deux... Trois bien résolus valent mieux que trente éperdus. »

L'assemblée accueillit avec enthousiasme ces paroles enflamnées. Dupuy, le premier consul de Montauban, jura de vivre et de mourir dans l'union des Eglises. On s'empressa de mettre aussitôt la ville en état de défense.

Pendant que les uns travaillent aux remparts, les autres s'exercent aux armes et s'organisent pour la lutte. Ils avaient pour eux un fils cadet de Sully, le baron d'Orval ; celui-ci était dévoué à leur cause, tandis que son aîné, le marquis de Rosny, servait dans l'armée royale. Leur vieux père, l'ancien ministre de Henri IV vint à Montauban pour conseiller la paix. On l'écouta avec le respect qui était dû à son expérience et à ses cheveux blancs, mais on n'en persista pas moins dans la résolution de continuer la résistance.

L'armée royale, forte de 20.000 hommes, était commandée par le jeune duc de Mayenne, fils de l'ancien chef de la Ligue. Elle parut sous les murs de la ville le 18 août 1621. Montauban ne renfermait guère que 15 à 20.000 habitants, et ne comptait que

4.500 hommes de troupes régulières. Mais cette faible garnison était soutenue par un grand nombre de volontaires et animée par le courage énergique des habitants. Tous déployèrent la plus grande vaillance. Les femmes elles-mêmes couraient aux remparts, accompagnaient leurs maris dans les sorties. On cite plusieurs héroïnes qui se distinguèrent par leur bravoure. L'une, la fille d'un forgeron, se saisit d'un marteau, d'une poignée de clous et encloua deux canons sous le feu de l'ennemi ; une autre périt dans une sortie, mais elle ne succomba qu'après avoir abattu deux officiers ennemis à coups de pique.

Pendant deux mois la population fit des prodiges de valeur. Des commissions étaient organisées pour recueillir les farines, veiller au logement des troupes, recueillir et soigner les blessés, distribuer les vivres et les munitions.

Le jour et la nuit, d'heure en heure, l'un des consuls faisait la ronde. Tout se faisait sans confusion, sans murmure. Les ministres de l'Église réformée au nombre de treize, car plusieurs des environs étaient venus chercher un refuge dans la ville assiégée, étaient chargés d'entretenir par des chants, des psaumes et des prières, l'enthousiasme des habitants.

Chamier surtout, parmi eux, se faisait remarquer par son zèle ardent et son fanatisme guerrier. Il rappelait aux fidèles les maux qu'avaient subis les villes dont l'armée royale s'était emparée. Pendant la lecture de la bible, suivant l'usage du temps, des arguments et des images, il comparait Montauban à Béthulie, Louis XIII à Nabuchodonosor, le duc de Mayenne à Holopherne, les Montalbanais au peuple de Dieu, les catholiques aux Assyriens. Rien n'était

plus propre que ces allusions allégoriques à soutenir le courage des combattants.

Le 16 du mois d'octobre, l'armée dirigea une attaque générale contre Montauban. Le duc de Luynes, qui devait périr pendant cette campagne, voulait à tout prix prendre la ville afin d'échanger son nom contre celui de duc de Montauban. Le siège fut donc poussé avec la plus grande ardeur et l'on se prépara à donner l'assaut.

Cet assaut fut repoussé et le roi qui assistait en personne à cette attaque donna le signal de la retraite. Les pertes de son armée étaient énormes. On n'eut à regretter que dix hommes du côté des assiégés ; mais parmi ces dix, il y en avait un qui valait à lui seul une armée : c'était Daniel Chamier.

Il se trouvait, dit-on, armé d'un épieu au bastion du Paillas, excitant les hommes à la défense, quand il fut frappé en pleine poitrine par un boulet.

Les habitants de Montauban sentirent la perte qu'ils avaient faite. Tous riches et pauvres, grands et petits, bourgeois et gentilhommes, les vieillards, les enfants et les femmes pleuraient et sanglotaient ; ils s'écriaient sur un ton lamentable : « Notre père, notre père est mort ! »

« Il fut autant regretté de ses coreligionnaires, dit Scipion Dupleix, un écrivain catholique, que s'ils avaient perdu une des meilleures places de sûreté qu'ils tinssent en France. »

C'était un cœur ferme et noble, inaccessible aux craintes comme aux séductions, une de ces natures d'élite élevée et forte comme le XVIe siècle nous en offre tant. Il ne fut pas seulement l'apôtre et le défenseur du protestantisme ; il en fut le martyr.

Une vie telle que celle de Chamier est féconde en enseignements et sa mort est un exemple bon à méditer. A ces divers points du vue, la biographie de Chamier méritait d'avoir une place honorable parmi les personnages marquants de notre département.

Servan (1737-1807).

Servan (Joseph-Michel-Antoine), célèbre magistrat et publiciste, né à Romans (Drôme), le 5 novembre 1737, appartenait à une famille de magistrats. Il fit ses études à Lyon, puis à Paris, où il apprit la jurisprudence tout en s'occupant de littérature et de poésie. Nommé à vingt ans avocat général au parlement de Grenoble, il prononça, l'année suivante, sur les avantages de la vraie philosophie un discours de rentrée qui fut très remarqué. Voltaire en fit l'éloge et tint à honneur de recevoir la visite de l'auteur. Après l'avoir vu, il écrivait : « Il est venu chez moi un jeune avocat général qui ne ressemble point du tout aux Omer; il a pris quelques leçons des d'Alembert et des Diderot. C'est un bon enfant et une bonne recrue. »

Servan, chargé pour la seconde fois de prononcer le discours de rentrée du Parlement de Grenoble, prit pour titre de son sujet : « L'administration de la justice criminelle ». Il s'éleva contre la torture. « Prenez garde, s'écriait-il ; vous ne faites pas parler un coupable et vous faites mentir un innocent. » Ses contemporains, enthousiastes de son éloquence et de ses nobles idées. le mirent sur le même rang que Beccaria, l'auteur des *Peines et des Délits*. Servan critiqua vigoureusement la législation de son temps. Etonné lui-même de son audace, il disait : « Ne

m'accusera-t-on pas de manquer au respect que nous devons aux lois ? Hommes sages, dites-moi si j'outrage les lois parce que j'en souhaite de plus parfaites. » Il eut l'occasion de mettre en pratique les belles théories qu'il avait exposées dans ses discours. Une jeune femme protestante avait été abandonnée de son mari qui s'était converti au catholicisme et avait ainsi obtenu de l'évêque de Die permission d'épouser une autre femme. L'épouse légitime s'adressa à la justice pour sauver les intérêts de l'enfant qu'elle portait dans son sein. Servan soutint les droits decette malheureuse, non seulement contre son lâche mari, mais contre tout le clergé catholique. Il fut assez éloquent pour venir à bout de toutes les résistances et faire triompher la justice.

Bien que gagné d'avance aux idées de la Révolution, Servan ne voulut pas y prendre une part directe. Il refusa d'aller siéger aux Etats Généraux où il avait été nommé par deux bailliages et se tint constamment en dehors de la politique. Il est mort à Saint-Remi (Bouches-du-Rhône), le 4 novembre 1807.

Outre ses discours, Servan a laissé un grand nombre d'ouvrages de droit, d'histoire et de science financière. Citons : 1° *Réflexions sur quelques points de nos lois à l'occasion d'un événement important.* 2° *Essai sur la formation des assemblées nationales, provinciales et municipales.* 3° *Essai sur la situation des finances et la libération des dettes de l'Etat.*

Servan mérite une place honorable parmi les réformateurs qui ont ouvert la voie à la Révolution. Le premier de nos jurisconsultes, il a eu le courage de protester contre l'application de peines aussi barbares qu'inutiles.

Faujas de Saint-Fond (1750-1819).

Faujas, né à Montélimar, est un des fondateurs de la géologie. Ses premières études furent brillantes et annoncèrent, ce qui est rare, les mêmes dispositions heureuses pour les lettres et pour les sciences. Après avoir fait son droit à Grenoble, il se fit inscrire au barreau de cette ville. Mais comme le dit son biographe, M. Nadaud de Buffon, « il délaissa bientôt le palais pour par courir les montagnes et les sites les plus retirés des Alpes dauphinoises dont il observait la structure extérieure, la composition intérieure et les proportions. Il sentait vaguement que les masses sur lesquelles erraient ses yeux cachaient au monde des mystères qu'il tenta d'éclaircir. »

La géologie n'existait pas encore, sauf à l'état d'hypothèse. Buffon l'avait devinée et en avait tracé les lignes provisoires dans sa « Théorie sur la Terre »; mais il restait à vérifier par l'observation et à féconder par la méthode la conception géniale du grand naturaliste. Faujas se consacra à cette œuvre. Il communiqua ses travaux personnels à Buffon qui le prit en goût et en estime, l'attacha au Jardin des Plantes et le désigna même, à son lit de mort, pour terminer son ouvrage. Les circonstances ne permirent pas à Faujas de se charger de l'édition définitive de Buffon.

Il céda ce soin à Lacépède, mais continua ses fonctions au jardin des Plantes. Il fut l'un de ceux qui contribuèrent avec Daubenton à transformer cet établissement et à le faire réorganiser par la Convention sous le nom de Muséum.

Faujas a été un grand voyageur au point de vue

géologique. Il a étudié de près les gisements curieux non seulement de la France, mais de la Grande-Bretagne, des Hébrides, des Pays-Bas, de la Bohême, de la Carinthie, du Piémont, du Milanais, du Mantouan. Il en a rapporté des observations utiles, mais son principal titre à la réputation est d'avoir révélé au monde savant les volcans de l'Auvergne du Velay et du Vivarais. C'est par là surtout qu'il compte dans la science.

Mathieu de la Drôme (1808-1865).



Mathieu de la Drôme (Philippe-Antoine), homme politique et météorologiste, né près de Romans, lutta de bonne heure pour les idées libérales. Vers

1839, il fonda à Romans une sorte d'*Athénée*, où des hommes instruits faisaient des cours et où lui-même professait l'économie politique. Quelques empiétements sur le terrain politique firent fermer ce petit foyer de culture scientifique. Mathieu, tout en s'occupant d'exploitation agricole, fonda et rédigea un recueil intitulé *Voix d'un solitaire*, où il développa ses principes et ses idées avec une érudition spirituelle, dans un style simple et piquant.

Elu par son département à la Constituante, il siégea sur les bancs de la Montagne et défendit les doctrines socialistes. Il parla contre la contrainte par corps et le cautionnement des journaux. L'ardeur de ses convictions républicaines le fit expulser de France au coup d'Etat de 1851. Il séjourna en Belgique et en Suisse jusqu'à l'amnistie de 1859. Revenu dans son pays, il s'adonna exclusivement à l'étude de la météorologie et se fit le propagateur d'un système au moyen duquel il prétendit, non peut-être sans quelque exagération, prédire toutes les variations de la température. Il fit part au public de ses pronostics dans des Almanachs dont la publication n'a pas été arrêtée par sa mort et qui paraissent régulièrement chaque année par les soins de ses héritiers.

Genoude (1792-1849).

Le publiciste GENOUDE était fils du cabaretier Genou de Montélimar. Il fit ses études au collège de Grenoble où il eut pour condisciple Champollion. Ses classes finies, il vint à Paris avec une tragédie en poche. La tragédie ne trouva pas preneur; mais son auteur réussit du moins à plaire à Fontanes, grand maître de l'Université, qui lui donna la chaire de

sixième du lycée Bonaparte. Genou avait apporté de sa province des opinions voltairiennes : il les perdit au contact du milieu dévot qu'il fréquentait à Paris. Il devint même si zélé pour la foi qu'il entra au séminaire de Saint-Sulpice. Il n'y resta pas d'ailleurs et se fit journaliste à la chute de l'Empire. Pendant les Cent-Jours, il devint le compagnon ou si l'on veut l'aide de camp de M. de Polignac, et fit obscurément campagne en Savoie. A la rentrée de Louis XVIII, il fut au nombre de ceux qui occupèrent Grenoble pour le compte des Bourbons. Puis il reprit sa plume de journaliste. Il collabora d'abord au *Conservateur* dirigé contre le ministre Decazes. Il créa, en 1820, avec Lamennais, le *Défenseur*, feuille qui n'eut qu'une existence éphémère et qu'il remplaça peu après par l'*Etoile*. A l'avènement de Villèle au ministère, l'*Etoile*, qui avait particulièrement amené son triomphe, devint le journal semi-officiel du gouvernement et son rédacteur en chef reçut du roi des lettres de noblesse en 1822. Louis XVIII, en signant les lettres patentes, aurait prononcé les paroles suivantes : « Nous allons lui flanquer du « de » par devant et par derrière pour qu'on ne puisse jamais contester la noblesse de ce vaillant chevalier du trône et de l'autel. » C'est ainsi que le fils du cabaretier Genou devint le gentilhomme de Genoude.

Le ministère Martignac, subi quelque temps par Charles X, eut en lui un rude adversaire. Cependant il soutint faiblement l'administration impolitique de Polignac qui devait provoquer follement la Révolution de 1830.

Sous la monarchie de Juillet, Genoude essaya de restaurer la légitimité en lui donnant pour base le suf-

frage universel, idée hardie à laquelle il espérait rallier le parti républicain. Les républicains en effet marchèrent avec lui pour la conquête du suffrage universel, se réservant toutefois d'en tirer des conséquences bien différentes. Il gagna toute la jeunesse du parti légitimiste, mais éprouva une résistance invincible de la part des anciens chefs de ce parti et du prétendant lui-même. « Nos affaires vont très bien, disait-il, en voyant les fautes de Louis-Philippe, la Providence est plus habile que nos princes. » Genoude fonda en province plusieurs journaux destinés à seconder ses efforts et à propager ses idées. Le gouvernement chercha à le ruiner par des procès de presse multipliés. D'un autre côté, son journal fut interdit comme révolutionnaire dans les États de l'Église, en Piémont, en Allemagne et en Russie. La fortune qu'il avait acquise par son travail lui permit de supporter avec résignation ces revers.

Les électeurs de Toulouse le vengèrent d'une manière flatteuse; ils l'envoyèrent siéger à la Chambre des députés. La Révolution de 1848 le laissa dans une sorte d'oubli. Genoude était affecté depuis longtemps d'une douloureuse maladie. Les tracas et les échecs de sa politique abrégèrent sa vie active et tourmentée. Il mourut aux îles d'Hyères, en 1849. Il avait épousé Mlle de Fleury, descendante de Corneille et de Racine. Ayant perdu sa femme, en 1834, il était entré dans les ordres l'année suivante. Il s'était essayé dans la chaire où il échoua comme à la tribune.

Il faut louer Genoude de deux choses et, tout d'abord, de sa fidélité immuable à la cause qu'il avait embrassée, la croyant la meilleure, bien qu'elle ne le fût certes pas. Sous ce rapport, il mérite une place

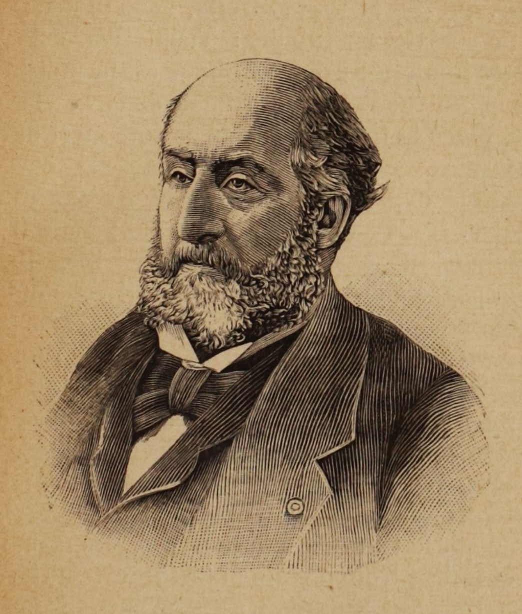
aux côtés de l'illustre Berryer. Il est le publiciste de la légitimité, comme Berryer en est l'orateur. Son autre mérite est d'avoir pressenti les destinées du suffrage universel et d'avoir contribué à le faire adopter par la France.

Émile Augier (1820-1891).

Emile Augier est le Molière de notre siècle. De tous ceux qui ont prétendu à l'héritage de notre grand comique, c'est celui qui s'en est montré le plus digne et qui en a réalisé la plus large part. A l'exemple de son modèle, il a voulu instruire en faisant rire et ses comédies ne sont pas seulement des ouvrages agréables, mais des œuvres utiles où l'on apprend à devenir honnête homme. Débutant à l'époque *de l'art pour l'art*, il eut le courage de proclamer qu'une œuvre ne peut être belle que si elle est bonne et, fidèle à ce principe, il se fit du théâtre une chaire où, sans affectation et sans rigorisme exagéré, il enseigna la morale des honnêtes gens. Son génie sain et franc l'a heureusement inspiré. Toutes ses pièces sont remarquables : il en est quelques-unes qui sont des chefs-d'œuvre. Le *Gendre de M. Poirier* soutient la comparaison avec le *Bourgeois gentilhomme;* le *Fils de Giboyer* est une réédition du *Tartufe* à l'usage de notre temps.

Il naquit à Valence en 1820 et fit au collège Henri IV à Paris de solides études. Destiné par sa famille au barreau, il obéit à la vocation qui l'appelait au théâtre et composa, pour son début, la *Ciguë*. Cette agréable pièce, refusée par la Comédie Française, obtint un grand succès à l'Odéon où elle tint l'affiche pendant près de trois mois. Mis en lumière

par cette première œuvre, le poète reçut les excuses des comédiens qui l'avaient repoussé et consentit à travailler pour eux. Il leur donna successivement l'*Aventurière* et *Gabrielle* qui fondèrent sa réputation et le mirent hors de pair.



Il serait trop long, vu le peu de place dont nous disposons, d'énumérer toutes ses œuvres. Disons seulement que toutes ont une sérieuse portée sans cesser d'être plaisantes et intéressantes. Ainsi, poursuivant sa tâche de moraliste de la famille et de la société, il fit dans les *Effrontés* la satire du journaliste agioteur et boursicotier et dans le *Fils de*

Giboyer celle du journaliste de sacristie. Il donna dans *Jean de Thomeray* une belle leçon de patriotisme. Sa dernière œuvre, les *Fourchambault*, enseigne le respect des devoirs familiaux : il l'a lui-même résumée en ces termes : « Je prêche à mon héroïne l'amour, qui est la loi naturelle, dans le mariage qui est la loi sociale. Je lui dis : Tâche d'être heureuse pour être honnête ; car le bonheur est la moitié de la vertu ; et puisqu'il faut un roman dans la vie d'une femme, place le tien sur la tête de ton mari et de tes enfants. »

Après les *Fourchambault*, Emile Augier renonça au théâtre. Il n'avait alors que 58 ans ; mais il craignait de ne plus être désormais aussi bien inspiré. Pour ne pas se survivre à lui-même, il se condamna courageusement au silence.

Elu membre de l'Académie en 1858, en remplacement de Salvandy, il fut l'un des plus assidus de la compagnie. Il y prononça des discours remarquables et coopéra utilement aux travaux académiques. Pour résumer ce que nous avons dit de son talent et de son œuvre, nous nous bornerons à citer l'appréciation que Théophile Gautier émettait sur ses premières pièces et qui se trouve vraie pour toutes. « Il réunit deux qualités qui semblent s'exclure, bien que l'accord en soit des plus heureux : la rondeur et la sensibilité. Il est gai et vrai, plaisant et poétique, raisonnable et fantasque. C'est une nature honnête, saine, forte et droite, sans pruderie, avec une certaine saveur gauloise, relevée d'atticisme. Emile Augier a un style net, large, dans lequel on retrouve une appropriation parfaite des termes et des idiotismes de Molière. Sans chercher le moins du monde le pas-

tiche, il s'est nourri de cette moelle de lion et sa substance littéraire s'en trouve comme composée. »

Bonjean (1804-1871).

Le président BONJEAN est né à Valence, d'une ancienne famille de Savoie éprouvée par des revers. Il eut à lutter lui-même contre la pauvreté. Après avoir donné des répétitions de droit, il se fit inscrire au barreau, tout en continuant ses études juridiques. Il fut reçu docteur en 1830 et la même année obtint la décoration de Juillet pour sa participation aux luttes qui firent triompher la Révolution. Après avoir concouru plusieurs fois sans succès pour une chaire à la Faculté de droit, il acheta une charge d'avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation. Lors de la Révolution de 1848, il se lança dans la politique et se présenta, comme candidat républicain, aux électeurs de la Drôme qui l'envoyèrent siéger à la Constituante. Il ne tarda pas à voter avec la Droite. En 1850 il se rapprocha de l'Elysée et obtint le portefeuille du Commerce et de l'Agriculture. Il fit partie du Conseil d'Etat et fut nommé sénateur en 1855. Le 14 août 1862, il fut élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur. Il fut enfin, en 1865, président de la Chambre des requêtes à la Cour de cassation. Après la Révolution du 4 septembre 1870, il s'engagea, malgré son grand âge, dans un bataillon de marche du huitième secteur.

Bonjean fut arrêté, par ordre de la Commune, le 10 avril 1871, et détenu comme otage avec M. Darboy, archevêque de Paris, M. Deguerry, curé de la Madeleine, et plusieurs ecclésiastiques. Il fut fusillé avec

ses codétenus. Cet acte est une des taches de la Commune de Paris.

Bonjean a traduit en français les œuvres de Justinien. Il a composé un *Traité des actions* et s'est également occupé de questions d'économie sociale, d'histoire naturelle et d'histoire politique.

V. — HOMMES D'ÉTAT ET ORATEURS

Génissieux (1740-1804).

Génissieux, originaire de Chabeuil, était avocat à Grenoble au moment de la Révolution, dont il adopta avec enthousiasme les principes. Député à la Convention nationale, il vota pour la mort du roi, sans appel ni sursis et, comme ses amis les Montagnards, se prononça toujours pour les mesures les plus rigoureuses. Génissieux était un travailleur infatigable ; il fit plusieurs rapports sur la législation, la police et les mesures de sûreté générale. Il ne cessa de combattre les émigrés et les prêtres réfractaires. Il eut l'honneur de présider la Convention à ses dernières séances.

Il fut, sous le Directoire, ministre de la justice et fit partie du Conseil des Cinq-Cents dont il devint président. Il protesta énergiquement contre le 18 Brumaire, ce qui lui valut d'être arrêté et détenu pendant quelques heures à la Conciergerie. Cet emprisonnement eut raison de sa résistance. Oubliant son passé révolutionnaire, il accepta les fonctions de juge au tribunal d'appel de la Seine.

Julien (1744-1817).

Julien de la Drôme (Marc-Antonin), homme politique, né au Péage de Romans, adopta avec ardeur les principes de la Révolution. Ses compatriotes le choisirent comme membre suppléant de l'Assemblée législative. Il fut réélu à la Convention. Il se montra très violent à l'égard de Louis XVI. Lors du procès, il accusa le président Defermon de partialité pour « la cause des tyrans ». Lorsqu'il eut à voter, il déclara « qu'il avait toujours haï les rois et que son humanité éclairée, ayant écouté la voix de la justice éternelle, lui ordonnait de prononcer la mort. » Il se retira de la vie politique en 1795, c'est-à-dire, à l'avènement du Directoire. Il s'occupa de littérature. Agé de 76 ans, il mourut de la chute qu'il fit d'un balcon.

Didier. (1758-1816).

Paul Didier, homme politique, né à Upie (Drôme), était avocat au Parlement de Grenoble à l'époque de la Révolution. Il assista, en qualité de député de Grenoble et de quelques autres bourgs de la sénéchaussée de Valence, à la fameuse assemblée de Vizille. Cependant il revint à des opinions très modérées et vécut dans l'obscurité pendant la Révolution. Il fut nommé professeur à l'école de droit de Grenoble, lors de la réorganisation de l'instruction publique sous le gouvernement consulaire. Il devint ensuite maître des requêtes au Conseil d'Etat et conseiller à la Cour de cassation. Il eut, pendant la Restauration de 1814, l'idée d'un plan original qui consistait à ménager une alliance entre les partisans de la Révolution et ceux de l'ancien régime. Il se prononça fortement

contre le gouvernement royal après les événements de 1815 et essaya d'organiser un mouvement insurrectionnel en faveur de l'empereur Napoléon. Ayant échoué, il fut décapité à Grenoble le 10 juin 1816.

Baude (1792-1862).

Baude (Jean-Jacques), homme politique et publiciste, doit sa célebrité à son passage à la préfecture de police. C'est sous son administration qu'eurent lieu les événements de Saint-Germain-l'Auxerrois et le sac de l'archevêché de Paris. Il fit partie, pendant tout le règne de Louis-Philippe, de la Chambre des députés et du Conseil d'Etat. Ses écrits lui ont ouvert les portes de l'Académie des sciences morales et politiques. Il s'est surtout occupé d'études relatives à la navigation.

Monier de la Sizeranne (1797-1878).

Possesseur d'une immense fortune, la Sizeranne employa ses loisirs à cultiver les lettres et fit représenter quelques pièces de théâtre. Puis il aborda la politique. Elu député de Die en 1837, il fut constamment réélu jusqu'en 1848, siégea avec le centre gauche, prit part aux discussions et soutint les idées libérales. La Révolution de 1848 le fit rentrer dans la vie privée. Il oublia bientôt son ancien libéralisme et se ralliant à Louis-Napoléon approuva le coup d'Etat du 2 décembre 1851. En récompense, accepté comme candidat officiel, il fut élu député au corps législatif en1852 et vota toutes les mesures de réaction proposées par le gouvernement impérial. Il fut nommé, en 1863, membre du Sénat et créé comte. Lorsque l'Empire voulut essayer du régime parlementaire, la

Sizeranne soutint cette politique libérale. Il rentra définitivement dans la vie privée à partir du 4 septembre 1870. On doit à Monier de la Sizeranne un grand nombre de pièces de théâtre. Il faut citer notamment : *Virginie*, tragédie en 5 actes en vers, représentée au théâtre de Lyon. *L'Amitié de deux anges*, comédie en 3 actes et en vers, fut jouée au Théâtre-Français.

Sibour (1792-1857).

L'archevêque Sibour est né à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Il fit ses études à Viviers, d'où il passa au séminaire d'Avignon. Quelque temps après, envoyé à Paris, il professa les humanités à Saint-Nicolas-du Chardonnet, puis se rendit à Rome, où il reçut l'ordre de la prêtrise en 1818. De retour à Paris, il devint successivement vicaire à la chapelle des missions étrangères et à Saint-Sulpice. En 1822, l'évêque de Nîmes le nomma chanoine de sa cathédrale. A cette époque, l'abbé Sibour s'adonna à la prédication et se fit remarquer par sa parole pleine de chaleur et d'onction. Il reçut la mission honorable et délicate de prêcher le carême aux Tuileries. Après la Révolution de Juillet, il collabora à l'*Avenir* et se mit à traduire la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. Il était depuis un an vicaire général du diocèse de Nîmes, lorsqu'il fut nommé, en 1839, évêque de Digne où il se fit remarquer par son zèle et par sa charité. Il prit part aux controverses qui eurent lieu sous Louis-Philippe au sujet de la liberté sur l'enseignement et écrivit à ce sujet un mémoire remarqué. Après la Révolution de 1848, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale dans les Hautes-Alpes et fit une profession de foi républicaine. Le clergé de 1848 s'était, en grande ma-

jorité, résigné. Sibour suivait donc le mouvement. Il se retira cependant de la lutte électorale huit jours avant l'ouverture du scrutin. Mais l'amour qu'il avait pour les idées démocratiques lui valut d'être appelé, le 15 juillet 1848, par le général Cavai-



gnac, chef du pouvoir exécutif, au siège archiépiscopal de Paris, après la mort tragique d'Affre. Le nouvel archevêque se concilia les sympathies des ouvriers en visitant les ateliers, se montra favorable à l'affermissement des institutions républicaines, enseigna au peuple ce qu'il appelait « la Rédemption du prolétariat par le travail » et présida à la cérémonie religieuse

célébrée à l'occasion de la promulgation de la Constitution républicaine. En 1849, il réunit à Paris un concile provincial et, l'année suivante, un synode diocésain. Trouvant que M. Veuillot faisait le plus grand tort aux idées religieuses par les théories ultramontaines, royalistes et despotiques qu'il défendait dans l'*Univers religieux*, il lança, le 24 août 1850, un mandement dans lequel il blâmait le fameux pamphlétaire. Lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, l'archevêque perdit les sympathies qu'il s'était acquises, en adhérant au coup de force qui détruisait la République. Brûlant ce qu'il avait adoré, il chantait, le 3 janvier 1852, à Notre-Dame, un *Te Deum* à l'occasion du succès de Louis-Napoléon. Victor Hugo l'a invectivé vigoureusement pour cette défaillance dans ses *Châtiments*.

Pour récompenser son obéissance, Louis-Napoléon le nomma sénateur en 1852. Le 30 janvier 1853, il bénit le mariage de l'Empereur avec Mlle de Montijo dont l'influence devait être funeste plus tard à la patrie. Au mois de février suivant, il défendit la lecture de l'*Univers* dans son diocèse. Quelques mois plus tard, le 16 novembre, il fondait une fête, dite fête des Ecoles, qui devait avoir lieu chaque année dans l'église Sainte-Geneviève. Le 8 décembre 1854, il se prononça pour le nouveau dogme de l'Immaculée Conception. En 1856, il créa à Paris de nouvelles paroisses et modifia la délimitation des anciennes. Enfin le 3 janvier 1857, il inaugurait la neuvaine de Sainte-Geneviève à Saint-Etienne-du-Mont, lorsqu'un prêtre interdit, l'abbé Verger, se précipita sur lui et lui enfonça un couteau dans le cœur. Sibour tomba foudroyé. Le meurtrier se ven-

geait des rigueurs nécessaires dont on avait usé à son égard. Mais il donnait pour prétexte à son crime le besoin de purifier la religion de l'idolâtrie dont, à son dire, la Vierge était l'objet. Il s'écriait en frappant sa victime : « Pas de déesse ! »

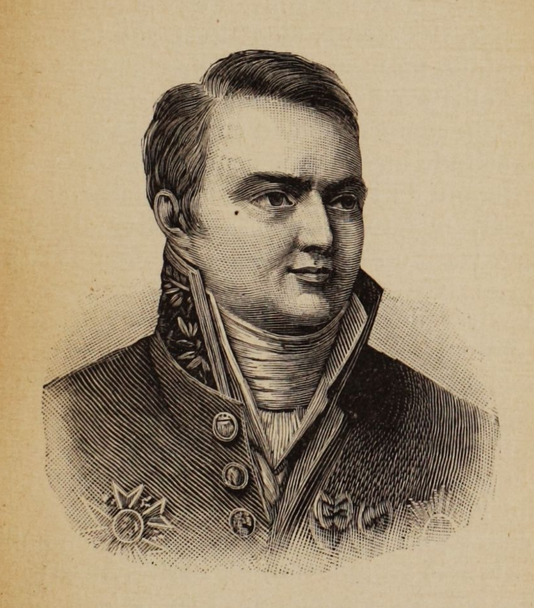
Sibour a laissé des œuvres assez nombreuses. Outre des discours, on peut citer des brochures et des mandements, notamment sur l' « Intervention du clergé dans les affaires publiques » et « contre les erreurs qui renversent les fondements de la justice et de la charité ». Dans ses *Institutions diocésaines*, il demande plus d'autorité pour les chapitres et plus de liberté pour le clergé inférieur ; ses *Actes de l'Eglise de Paris* sont relatifs à la discipline et à l'administration.

Montalivet (1801).

Le comte de Montalivet est né à Valence. Après avoir terminé ses études au collège Henri IV, il entra à l'Ecole polytechnique d'où il sortit l'un des premiers de la promotion de 1822. Devenu élève de l'Ecole des Ponts et Chaussées il se fit remarquer de Prony qui le signala comme un jeune homme d'avenir. Il se destinait à suivre la carrière d'ingénieur lorsque la mort inattendue de son frère aîné lui ouvrit la porte de la Chambre des Pairs, mais il ne commença à siéger qu'en 1828, époque où il atteignit l'âge fixé par la loi. Il vota dès le premier jour avec les pairs libéraux et fit partie de l'opposition groupée autour du duc d'Orléans et qui était représentée dans le Parlement et dans la Presse par Casimir Périer, Molé, Laffite, Thiers, Mignet, etc., Montalivet combattit avec vigueur le ministère Polignac qui se pré-

parait à déchaîner la guerre civile en restreignant des libertés si chèrement conquises depuis quarante ans : il contribua à la réélection des 221.

Le 30 juillet 1830, il courut à la Chambre des Pairs où plusieurs de ses collègues, d'accord avec lui,



s'associèrent à la résistance populaire en faveur de la Charte violée par les fameuses ordonnances. Louis-Philippe, devenu roi, ne tarda pas à récompenser ses services et à utiliser ses qualités d'administrateur et d'homme d'État.

Nommé d'abord intendant provisoire de la dotation de la couronne, Montalivet reçut ensuite, sur la proposition de Laffite, le portefeuille de l'Intérieur en

remplacement de Guizot. Les circonstances étaient critiques. La Révolution fermentait toujours dans les esprits. Le peuple n'était pas enthousiaste de l'avènement des d'Orléans sur lequel on avait d'ailleurs oublié de le consulter. D'autre part, le procès des ministres de Charles X pouvait être la cause de scènes sanglantes. Ces scènes, Montalivet sut les empêcher par d'habiles mesures. Il fut moins heureux dans son projet d'alliance avec les libéraux avancés. La suppression du commandement en chef des gardes nationales excita le mécontentement de Lafayette et de ses amis. Dupont de l'Eure donna sa démission de ministre, et, malgré les efforts de Montalivet pour arranger les choses, le ministère Laffite dut se retirer.

A l'entrée de Casimir Périer aux affaires (mars 1831) Montalivet reçut le portefeuille de l'Instruction publique et des Cultes. Plein de déférence pour la religion, mais défenseur résolu des droits de la société civile, il prévint les usurpations du clergé. Il prit en main la cause de l'Université et signala son passage au ministère par des réformes utiles.

Il était regardé à juste titre par l'opinion publique comme le bras droit de Casimir Périer. Aussi ce grand ministre qui, par son énergie et son talent, rappelait Richelieu, le désigna-t-il à son lit de mort pour son successeur au ministère de l'Intérieur.

A [peine Casimir Périer avait-il rendu le dernier soupir que les partis de l'opposition, reprenant confiance, relevèrent la tête. Le 28 avril 1832, la duchesse de Berry débarqua près de Marseille, mais le mouvement sur lequel elle avait compté ayant échoué, elle n'hésita pas à traverser la France pour

se rendre en Vendée. On crut à une prise d'armes. La situation était grave. Le comte de Montalivet, s'inspirant de la vigueur et de la décision de Casimir Périer, mit quatre départements de l'Ouest en état de siège et prit ses dispositions pour arrêter la duchesse de Berry.

En même temps que les provinces de l'Ouest et du Midi avaient inquiété le gouvernement, le parti républicain l'avait alarmé par une insurrection. Les obsèques du général Lamarque, député de l'opposition, furent le prétexte de manifestations antigouvernementales. Il y eut une véritable bataille qui se termina par la défaite momentanée des républicains.

Le 11 octobre 1832, le ministère fut remanié sous la présidence du maréchal Soult. MM. Guizot et Thiers en firent partie. Le comte de Montalivet refusa de s'associer à eux et donna sa démission.

Il redevint intendant général de la liste civile et fut chargé à la Chambre des pairs de remplir les fonctions de juge d'instruction dans le procès d'avril 1834 intenté aux rebelles de Lyon. Rentré au ministère de l'Intérieur, le 22 février 1836, il en sortit au bout de quelques mois lorsque Guizot ressaisit le pouvoir; mais le 15 avril 1837, il accepta du comte de Molé le même portefeuille et eut, au sujet des élections, de vifs débats à soutenir. Les uns l'accusaient de manœuvres immorales et d'influences illégitimes; les autres lui reprochaient sa faiblesse et sa nonchalance. Ces luttes ne découragèrent pas le comte de Montalivet qui trouva assez de loisirs pour préparer des projets de loi sur les aliénés et sur les attributions des conseils généraux des départements. On lui doit aussi la proposition d'une loi

relative à l'achèvement de plusieurs monuments publics, tels que la Maison de Charenton, les Archives du royaume, l'Institution des Jeunes Aveugles, l'École vétérinaire d'Alfort. Il s'occupa également de la réforme du système pénitentiaire.

Tombé du pouvoir en mars 1839, il se renferma dans l'administration civile. La part qu'il prit à la fondation du musée de Versailles lui valut un siège à l'Académie des Beaux-Arts.

Après 1848, il se tint à l'écart et s'occupa d'agriculture. Il ne sortit de son long silence que pour donner son adhésion à la 3e république lorsqu'il eut bien constaté qu'elle était désormais le seul gouvernement possible en France. La conquête de ce vieux serviteur de l'orléanisme est une des choses qui font le plus d'honneur à notre régime démocratique.

Comme on le voit, le département de la Drôme a donné le jour à des hommes illustres qui ont joué un rôle important dans les destinées du pays. Plusieurs d'entre eux ont soutenu avec énergie les principes démocratiques. Un autre a tenté de sauver les Indes que nous ont fait perdre l'incurie et la lâcheté de Louis XV. Championnet a défendu avec génie la France attaquée par l'Europe monarchique. Le comte de Montalivet a été un homme d'Etat distingué. Enfin, Emile Augier a sa place marquée parmi les plus grands écrivains de notre époque. La Drôme peut être fière d'avoir enfanté des hommes d'élite qui ont honoré la patrie, la république et l'humanité.

FIN

IMP. NOIZETTE, 3, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, PARIS.

